

# Lycées & Collèges

*E schola in vitam*

**99<sup>ème</sup> CONGRES DE L'UNION DES "A"**



**UNION DES ASSOCIATIONS  
D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES  
DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS**

(reconnue d'utilité publique: 20 mai 1914)



5, rue Amyot, 75005 PARIS  
Tél : 01 44 08 76 60  
Courriel : [contact@uniondesa.fr](mailto:contact@uniondesa.fr)  
<http://www.uniondesa.fr>

Revue fondée en 1951

# Union des Associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français

(reconnue d'utilité publique : 20 mai 1914)

5, Rue Amyot 75005 Paris

Tél. : 01.44.08.76.60



Danièle Bourrelly nouvelle Présidente Union des "A"

Vivette Bresset Présidente sortante Union des "A"



A.G Clermont—Ferrand 2020

# **UNION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS**

Association reconnue d'utilité publique le 20 mai 1914



## **UNION DES "A"**

**5, rue Amyot - 75005 PARIS**

**Tél. : 01 44 08 76 60**

**Email : [contact@uniondesa.fr](mailto:contact@uniondesa.fr)**

**Site : [www.uniondesa.fr](http://www.uniondesa.fr)**

Dépôt légal : juillet 2021

ISSN n° 1260 4518

Imprimé en France

# SOMMAIRE

## Bulletin 463 / 2020

Bulletin Fédéral Lycées & Collèges N°463 - 2020	1 <sup>ère</sup> Couv.
Photos UNION DES "A" - A.G. Clermont-Ferrand	2 <sup>ème</sup> Couv.
Annonce du 100 <sup>ème</sup> Congrès de l'Union des "A" à PARIS	3 <sup>ème</sup> Couv.
Image « La Tour Clovis, le Panthéon & St. Etienne du Mont »	4 <sup>ème</sup> Couv.
Page d'accueil	1
Sommaire	2
Editorial de la Présidente Vivette BRESSET	3
Historique de l'Union des "A" - Les Anciens Présidents	4
Comité Directeur de l'Union des "A"	5 à 6
Membres Honoraires	7
Collège Directorial - Conseil d'Administration Maison de l'Union Commission de Rédaction du Bulletin Fédéral Lycées et Collèges	8
Associations membres et amis de l'Union des "A"	9 à 11
Les sites de l'Union des "A"	12
Le courrier des "A" ..... des nouvelles Associations qui adhèrent à l'Union des "A" .....	13 à 14
Maison des Lycéennes ... des nouvelles ...	15 à 16
Maison des Lycéennes ... au temps du Covid 19 .....	17 à 18
99 <sup>ème</sup> Congrès de l'Union des "A" à Clermont Ferrand - Discours d'ouverture - Les intervenants	19 à 46
Sommaire Assemblée Générale de l'Union des "A"	47
Assemblée Générale de l'Union des "A" Rapport moral de la Présidente	48
Assemblée Générale de l'Union des "A" Rapport d'activité de la Secrétaire Générale	49 à 51
Assemblée Générale de l'Union des "A" Rapport financier de la Trésorière Générale	52 à 57
Compte rendu Assemblée Générale	58 à 61
Compte rendu Comité Directeur — Election du Bureau	62 à 64
Forum des Associations	65 à 66
Résumé du 99 <sup>ème</sup> Congrès de Clermont-Ferrand	67 à 68
In Memoriam	69
Prix du Civisme	70
Photo	71
Bulletin d'adhésion	72

## EDITORIAL



Depuis plusieurs années nous avons diversifié les moyens de communication entre nos adhérents. C'est ainsi que vous avez accès à notre site « uniondesa », vous recevez plusieurs fois par an une lettre de liaison « Quoi de Neuf » et maintenant notre page Facebook « Union des "A" - Maison des Lycéennes ». Mais je pense que vous lisez toujours avec plaisir notre bulletin fédéral qui vous apporte chaque année les comptes rendus détaillés de nos différents congrès et de nos assemblées générales.

Ce nouveau bulletin ne fera pas exception à la règle mais il revêt pour moi un caractère particulier. En effet si je reste fidèle à l'Union des "A", j'ai décidé cette année, comme je l'ai annoncé à l'ouverture du congrès, de ne plus me présenter à la présidence de cette fédération. Cette décision n'est pas un départ mais un simple changement de statut. C'est donc mon dernier éditorial et je voudrais en profiter pour remercier tous les membres du comité directeur qui, depuis 13 ans, m'ont accordé leur confiance. Mes remerciements vont aussi à vous tous qui m'avez toujours témoigné votre sympathie et soutenue, parfois dans des conditions difficiles. L'Union, au XXIe siècle, souffre de la concurrence des réseaux sociaux, elle a beaucoup de difficultés à recruter de nouvelles associations. Je suis pourtant sûre que nos rencontres bien réelles, pleines d'amitié, de gaieté et parfois de soutien moral, constituent des moments forts de notre fédération et apportent à chacun de nous un moment de sérénité au milieu de nos problèmes quotidiens.

Je compte sur vous pour accueillir Dany Bourrelly, qui me remplace, avec la même sympathie que vous m'avez toujours témoignée. Il y a plus de 20 ans quelqu'un m'a dit un jour que si je n'étais pas la tête de l'Union des "A". J'en étais le cœur. Je souhaite aujourd'hui retrouver cette place pendant encore quelques années et partager avec vous tous ces moments de pure et réelle amitié qui font notre force.

Je vous souhaite une bonne lecture.

*Vivette Bresset*

*Présidente de l'Union des "A"*

## Historique résumé de l'Union des "A"

L'Union des anciens élèves des Lycées et Collèges français «masculine » est créée à Marseille en 1902.

Le 2 août 1904, les délégués de vingt lycées de jeunes filles créent une «Union féminine » destinée à accompagner le rôle nouveau que les femmes étaient appelées à jouer dans la société. Afin d'assurer la protection morale et matérielle des jeunes filles venant suivre des études à Paris, l'Union féminine se dote d'une «Maison familiale», aujourd'hui «Maison des lycéennes».

Une assemblée générale commune tenue le 1<sup>er</sup> février 1976 consacre la fusion entre l'ex-Union masculine et l'ex-Union féminine en un seul organisme : Union des Associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français. Georges PETIT en devient le premier Président, Maria CHAINTRON Vice-Présidente. Tous deux seront nommés Présidents d'Honneur à la fin de leurs mandats. Ils sont aujourd'hui décédés.

Sous la présidence de Michel COULON pour l'Union des "A" et d'Olivier POCHARD pour la Fédération des Associations d'anciens et anciennes des lycées et collèges, le 19 septembre 1998, fut décidée l'application d'un protocole de fusion entre les deux organismes historiquement devenus concurrents. La fusion est devenue effective le 6 octobre 2001 à Lyon sous le titre actuel.

Récemment nous avons appliqué le protocole de fusion avec la FAETEC (Fédération Française des Anciens Elèves des Enseignements Techniques et Professionnels, présidée par Jack COLIN). Elle est effective depuis 2011.

*L'Union des "A" est donc actuellement le seul organisme fédérant toutes les Associations d'Anciens et Anciennes Elèves des Lycées et Collèges Français.*

UNION FEMININE		UNION MASCULINE		FEDERATION	
Mlle DESPREZ	1904-1936	M. CHRISTIAN	1902-1903	M. Andre DUMAS	
Mme HUCHON	1938-1957	M. ESTRINE	1903-1904	M. Maurice HAIGNERE	1947-1963
Mme PICARD-GARSON	1957-1962	M. LEGRAND	1904-1910	M. Denis BOZZI	1963-1976
Mme SAMITA	1962-1966	M. LE PRINCE-RINGUET	1910-1927	M. Marcel NEVEU	1978-1986
Mme DALIGNY	1966-1973	M. Paul LABBE	1927-1936	M. Emile MARTIN	1986-1991
Mme CHAINTRON	1973-1976	M. LAIGNEL-LAVASTINE	1936-1951	M. André DINARD	1991-1998
		M. BOLLAERT	1951-1964	M. Olivier POCHARD	1998-2002
		M. BOREL	1964-1968		
		M. MILLOT	1968-1973		
		M. PETIT	1973-1976		

LA FAETEC		L'UNION DES "A"	
M. Ferdinand RAFFIN	1909-1938	M. Georges PETIT	1976-1988
M. Louis GOULOT	1938-1960	M. Gustave PESSIOT	1988-1997
M. Victor RANCHOUX	1960-1963	M. Michel COULON	1997-2003
M. Charles PORTET	1963-1981	Mme J.M. PERUCHO	2003-2007
M. Max HONIG	1981-1996	Mme Vivette BRESSET	2007-2020
M. Eric PRUDHON	1996-2006	Mme Danièle BOURRELLY	2020-
M. Jack COLIN	2006-2011		

# COMITE DIRECTEUR DE L'UNION DES "A"

## Présidente :

**Mme Danièle BOURRELLY** (Marseille - L. Marseilleveyre) 04 91 72 60 07  
Les Jardins du Roy - Bât A 06 30 34 44 05  
18, rue Musso  
**13008 MARSEILLE** [daniele.bourrelly@maisonsdeslyceennes.fr](mailto:daniele.bourrelly@maisonsdeslyceennes.fr)

## Vice-Présidents :

**M. Jack COLIN** (Strasbourg - L. Couffignal) 03 88 66 63 58  
47, rue des Cottages 06 19 45 33 61  
**67400 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN** [jack.colin@wanadoo.fr](mailto:jack.colin@wanadoo.fr)

**M. Olivier POCHARD** (St-Maur-des-Fossés - L. d'Arsonval) 01 48 86 24 73  
10, rue Cousin 07 82 75 60 62  
**94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES** [olivierpochard8@gmail.com](mailto:olivierpochard8@gmail.com)

## Secrétaire générale:

**Mme Elisabeth GUYON-SEBELIN** (Agen - L. J.B. de Baudre) 05 53 66 62 83  
215, avenue Jean Jaurès 06 88 03 89 33  
**47000 AGEN** [guyon-family@orange.fr](mailto:guyon-family@orange.fr)

## Secrétaire générale adjointe :

**Mme Caroline AW Ndiaye** (Paris - L. Edgar Quinet) 06 50 83 88 48  
6 rue Rosa Parks  
**93200 SAINT DENIS** [carolineaw@yahoo.fr](mailto:carolineaw@yahoo.fr)

## Trésorière générale :

**Mme Andrée BRENAS** (Mâcon - L. Lamartine) 09 88 33 26 64  
"Les Roches", Bât. Opale 06 62 39 23 14  
rue Grange Saint Pierre  
**71850 CHARNAY-LES-MACON** [abrenas@free.fr](mailto:abrenas@free.fr)

## Trésorier général adjoint :

**M. Alain BESLANT** (Toulon - L. Peiresc / Dumont d'Urville) 04 94 42 01 61  
"Le Saint André" 06 77 05 71 67  
48, avenue Maréchal De Lattre de Tassigny  
**83000 TOULON** [alain.beslant@free.fr](mailto:alain.beslant@free.fr)

**M. Didier BEOUTIS** (Le Mans - L. Montesquieu) 02 43 62 68 96  
11, rue Pierre Belon 06 37 30 41 08  
**72000 LE MANS** [didierbeoutis@yahoo.fr](mailto:didierbeoutis@yahoo.fr)

**Mme Vivette BRESSET** (Nice - L. Calmette) 04 93 81 34 72  
11, avenue Rimiez 06 10 35 40 41  
**06100 NICE** [bresset.vivette@orange.fr](mailto:bresset.vivette@orange.fr)

**Mme Martine BRIAT** (Le Puy en Velay - L. Simone Wiel) 06 81 19 22 44  
12, rue des Chalmettes  
**43000 LE PUY-EN-VELAY** [mbriat@gmail.com](mailto:mbriat@gmail.com)

## COMITE DIRECTEUR DE L'UNION DES "A"

**M. Michel DETAILLE** (Marseille - L. Marseilleveyre) 04 91 70 27 11  
24, boulevard Paul Riquet 06 77 15 66 13  
**13012 MARSEILLE** [m.detaille18@gmail.com](mailto:m.detaille18@gmail.com)

**M. Francesco DI MARCANTONIO** (Denain - L. A. Kastler) 06 58 25 64 65  
209 Avenue de Denain  
**59300 VALENCIENNES** [f.dimarcantonio59@gmail.com](mailto:f.dimarcantonio59@gmail.com)

**M. Jean-Pierre FOUCHY** (Nice - L. Massena) 04 93 85 55 89  
59, boulevard Pasteur 06 72 14 17 22  
**06000 NICE** [jean-pierrefouchy@wanadoo.fr](mailto:jean-pierrefouchy@wanadoo.fr)

**M. Renan GOUPIL** (Alençon - L. Alain) 06.78.51.70.47  
7 rue Oberkampf **Bât G**  
**75011 PARIS** [renan.goupil@gmail.com](mailto:renan.goupil@gmail.com)

**Mme H  l  ne GUILLET** (Hano   - L. Albert Sarraut) 04 67 77 41 84  
6, rue Neuve 06 77 41 26 07  
**34310 CAPESTANG** [guilleth@orange.fr](mailto:guilleth@orange.fr)

**Mme Eliane LAPALUS** (Saint-  tienne - L. Honor   d'Urf  ) 04 77 33 64 94  
17 rue Claude Delaroa 06 08 74 00 09  
**42000 ST. ETIENNE** [elianelapalus@gmail.com](mailto:elianelapalus@gmail.com)

**M. Etienne LEFEBVRE** (Denain - L. A. Kastler) 03 27 46 86 43  
185, rue Anatole France 06 84 11 13 31  
**59156 LOURCHES** [mjlefebvre@aol.com](mailto:mjlefebvre@aol.com)

**Mme Marie-Christine MARAIS-CHAUVET** (La Ch  tre - George Sand) 06 13 16 78 57  
196 rue de Tolbiac  
**75013 PARIS** [mariechristinemarais@hotmail.com](mailto:mariechristinemarais@hotmail.com)

**Mme Chantal MELIS** (Vichy/Cusset - Presles-Albert-Londres) 04 70 59 80 03  
61 Mont  e du Loup 06 74 52 18 59  
**03110 CHARMEIL** [chantalclaudemelis@gmail.com](mailto:chantalclaudemelis@gmail.com)

**M. Philippe OLIVE** 02 31 67 60 63  
Sur le Mont 06 85 40 91 19  
La Chapelle-Engerbold  
**14770 CONDE-EN-NORMANDIE** [ppfol68@orange.fr](mailto:ppfol68@orange.fr)

**M. Madani SA  D** (Rabat Maroc– L. Gouraud et Descartes) +212 5 37 75 80 20  
69 OLM rue Marnissa +212 6 60 16 40 95  
**SOUISSI 2 RABAT** [madani.said@gmail.com](mailto:madani.said@gmail.com)  
**MAROC**

**M. Jean TREBERN** (Toulon - L. Peiresc / Dumont d'Urville) 04 94 27 06 02  
Villa "Le Distroit" 07 50 67 80 24  
146 Impasse Calendeau  
**83200 TOULON** [trebern.jean@numericable.fr](mailto:trebern.jean@numericable.fr)

## HONORAIRES

### Présidente honoraire :

**Mme Jeanne-Marguerite PERUCHO** (Agen - L. J. Chaumié) 05 53 66 30 06  
5, Cours Victor Hugo  
**47000 AGEN**

### Membres honoraires :

**Mme Josiane ALLARD** (Chartres - L. Marceau) 02 37 28 26 54  
17, rue Moussard  
**28600 LUISANT**

**Mme Liliane AUDEBERT** (Versailles - L. La Bruyère) 01.39.55.16.58  
4, rue des Frères Keller 06.15.51.55.93  
**78000 VERSAILLES** [lilaudebert12@yahoo.fr](mailto:lilaudebert12@yahoo.fr)

**Mme Huguette ESCALLIER** (Toulon - L. Bonaparte) 01 47 51 68 09  
36, rue Cuvier  
**92500 RUEIL-MALMAISON** [escallierhuguette@gmail.com](mailto:escallierhuguette@gmail.com)

**M. François ESCOUBE** (Paris - L. Henri IV) 01 43 35 57 90  
5, rue Delambre  
**75014 PARIS** [francois.escoube@laposte.net](mailto:francois.escoube@laposte.net)

**M. Gilbert EVEN** (Thionville - L. Charlemagne) 03 82 82 78 09  
5 Chemin des Violettes  
**57180 TERVILLE**

**M. Alexandre KATENIDIS** (Paris - L. V. Duruy) 06 33 26 77 86  
61, rue d'Auteuil  
**75016 PARIS** [alexandre.katenidis@gmail.com](mailto:alexandre.katenidis@gmail.com)

**M. Pierre-Marc LACHAUD** (Limoges - L. Gay-Lussac) 06 86 92 03 08  
18 rue Léon Sazerat  
**87000 LIMOGES** [pierre-marc.lachaud@club-internet.fr](mailto:pierre-marc.lachaud@club-internet.fr)

**M. Blaise MISTLER** (Neuilly-sur-Seine - L. La Folie St James) 06 12 51 35 17  
17, rue Saint-Romain  
**75006 PARIS**

**M. Jacques TROUVE** (Abbeville - L. Boucher des Perthes) 01 42 94 25 30  
6, rue Larribe 06 46 16 19 02  
**75008 PARIS** [jacquestrouve80@gmail.com](mailto:jacquestrouve80@gmail.com)

## **COLLEGE DIRECTORIAL DE LA MAISON DES LYCEENNES**

Présidente de l'UNION	: Danièle	<b>BOURRELLY</b>
Présidente	: Vivette	<b>BRESSET</b>
Trésorière	: Andrée	<b>BRENAS</b>
Trésorier adjoint	: Alain	<b>BESLANT</b>
Secrétaire	: Caroline	<b>AW Ndiaye</b>
Membres du Collège	: Michel	<b>DETAILLE</b>
	: François	<b>ESCOUBE</b>
	: Elisabeth	<b>GUYON-SEBELIN</b>

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE L'UNION**

Président	: Olivier	<b>POCHARD</b>
Administrateurs	: Alain	<b>BESLANT</b>
	: Danièle	<b>BOURRELLY</b>
	: Andrée	<b>BRENAS</b>
	: Vivette	<b>BRESSET</b>
	: Elisabeth	<b>GUYON-SEBELIN</b>

## **COMITE DE REDACTION DE "LYCEES ET COLLEGES"**

Directeur de la Publication	: Danièle	<b>BOURRELLY</b>
Courrier des "A"	: Alexandre	<b>KATENIDIS</b>
Responsable de la Rédaction	: Alain	<b>BESLANT</b>







# Les sites de l'Union des "A"

## **l'Union des "A"**

Lien : <https://www.uniondesa.fr>

## **La Maison des Lycéennes**

<https://www.maisondeslyceennes.fr>

## **Anumly.net et l'Union des "A"**

*Archives Nationales Numériques de la vie Lycéenne*

*"Recueillir, archiver et partager la mémoire de nos Lycées"*

*Photos, documents, vidéos...*

Lien : <https://www.anumly.net>

## **Retour vers le bahut**

*Rencontres intergénérationnelles, culturelles, amicales et festives.*

Lien : <https://retourverslebahut.com>

## **2 Comptes Facebook**

### **Union des "A" - Lettre de Liaison :**

Lien : <https://www.facebook.com/groups/724707611423830>

### **Union des "A" & Maison des lycéennes :**

Lien : <https://www.facebook.com/groups/716891688859455>

**N'hésitez pas....Cliquez à loisir.**

### **Important :**

Etablissez de manière apparente sur votre site un lien vers

l'Union des "A" : <https://www.uniondesa.fr>

# LE COURRIER DES "A"

---

Nous vous rappelons que, dans cette rubrique, sont publiés des articles extraits des différents bulletins que nous recevons.

Les documents papier (bulletins et correspondances )

doivent être envoyés à :

**UNION DES "A"**

**Commission rédaction**

**5 rue Amyot**

**75005 PARIS**

Les documents numériques doivent être envoyés à :

**[alain.beslant@free.fr](mailto:alain.beslant@free.fr)**

Il en sera fait mention dans la rubrique « **Courrier des "A"** » aussi bien dans « **Lycées & Collèges** » « **Quoi de Neuf ?** » que sur « le site **[www.uniondesa.fr](http://www.uniondesa.fr)** »

Merci de votre attention.

# Trois nouvelles Associations ont rejoint l'Union des "A"

*Nous leur souhaitons la bienvenue*

## ◇ Association des anciens élèves du Lycée Malherbe de Caen (14)



Création de l'association le 01/05/1909

*Projet porté par l'association :*

Créer et entretenir entre ses membres des liens de camaraderie et de solidarité en organisant notamment un banquet annuel et d'autres réunions à caractère festif ou culturel ; éditer un bulletin d'informations et diffuser toutes publications propres à informer les membres et faire connaître l'action de l'amicale ; procurer un appui mutuel aux adhérents ; favoriser le développement des études en participant autant que possible à la vie et au soutien du lycée Malherbe ; transmettre la mémoire du lycée ; préserver le patrimoine culturel et les archives de l'association.

## ◇ Association des anciens élèves de l'Ecole Alsacienne Paris (75006)



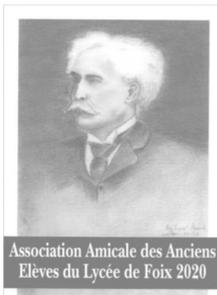
Création le 12/07/1972

L'AAEEA reste fidèle à sa vocation initiale qui consiste à :

> Prolonger et entretenir la convivialité et les liens d'amitiés nés à l'EA.

> Cultiver et faire rayonner les valeurs d'entraide et de solidarité transmises par l'EA tout en entretenant un lien vivant avec elle.

## ◇ Association des anciens élèves du Lycée Gabriel Fauré de Foix (09)



Création de l'association le 19/02/1942

*Projet porté par l'association :*

> Conserver, resserrer, établir entre ses membres, quelle que soit leur résidence, des relations amicales et un mutuel appui ;

> apporter, selon ses ressources, son aide à l'administration du lycée dans des réalisations propres à accompagner et à soutenir l'activité scolaire et parascolaire.

## *Des nouvelles ...*



Fête de Noël

Samedi 16 janvier 2021

Maison des Lycéennes



Afin de tourner la page sur la cataclysmique année 2020, la fête de Noël de la Maison des Lycéennes s'est tenue à l'aube de 2021, le 16 janvier, et a été marquée par des énergies positives telles que le partage, la convivialité et la gourmandise !

Agathe et Elie, les deux surveillantes de la Maison des Lycéennes, ont choisi d'organiser ce goûter pour pallier à l'annulation de la fameuse soirée de Noël du foyer, soirée qui regroupe toutes les Foyettes, le personnel du foyer ainsi que les administrateurs lors d'un grand buffet, festif et dansant. La COVID-19 nous privant de ce formidable moment, tous les membres du foyer tenaient tout de même à célébrer cette nouvelle année ensemble. C'est en ce sens que notre goûter de Noël a réussi à associer à la fois fête collective et respect des gestes barrières ! En choisissant de faire venir les filles en petits groupes et sur des horaires échelonnés, tout le monde a pu profiter d'un agréable goûter tout en gardant l'esprit de partage et de fraternité du foyer ! Ainsi, un secret santa a même été mis en place, permettant aux filles de renforcer leurs liens entre elles, ou d'en créer de nouveaux ! Cette cohésion au sein du foyer s'est aussi fortement fait ressentir à travers la participation des Foyettes pour les cadeaux de notre cher personnel du foyer ! Mesdames L'hénoret, Madame Bresset, Madame Krug-Basse, ainsi que Iza et Razia ont reçu chacune un petit présent de la part de toutes les Foyettes, les remerciant de leur aide et leur bienveillance quotidienne à notre égard au sein du foyer.

# *Maison des Lycéennes*

## *Des nouvelles ...*

---



Les Foyettes,  
échangeant les cadeaux  
du Secret Santa

Cohésion, Amitié, Bonne Humeur...  
Bref, Les Foyettes 2020/2021 ! ♥

## La Maison des Lycéennes au temps du Covid-19

Alors que le Covid a révolutionné nos habitudes sociales, la Maison des Lycéennes conserve des airs de normalité... transformée ! La Maison s'est adaptée aux mesures de distanciation sociale, et, dans les espaces communs, le masque est à présent de rigueur.



A la cuisine ou à la bibliothèque, les résidentes vivent désormais masquées, et le gel hydroalcoolique n'est jamais très loin : des distributeurs ont été installés à des endroits stratégiques de la maison, afin de garantir la sécurité de tous. Les repas se prennent à plusieurs, certes, mais en comité restreint, et la bibliothèque a vu ses effectifs diminuer : alors qu'elle comptait douze places, la distance à observer limite ce nombre à six.



En dépit de ces transformations, les résidentes ont pu conserver au foyer leurs

liens d'autrefois, et même, dans le cas des nouvelles arrivantes, créer les amitiés que les mesures sanitaires ne leur permettaient pas de nouer en dehors. Soez, préparatoire arrivée à Paris depuis le mois de septembre, témoigne ainsi : « vivre au foyer cette année, c'est ce qui nous a empêché d'être trop seules ». En effet, explique-t-elle, « le foyer a été une roue de secours pour les étudiantes à l'université, privées de cours en présence depuis le mois d'octobre, et pour nous, préparatoires, qui ne pouvons pas sortir après l'heure du couvre-feu ». Dans un monde secoué par la pandémie, le foyer devient ainsi un lieu primordial pour la sociabilité des jeunes filles, qui y trouvent un espace à la fois sûr et moins restrictif que l'extérieur.

*Agathe Girardin et Elie Pretot, surveillantes à la Maison des Lycéennes*



# **99<sup>ème</sup> Congrès UNION DES "A"**

**CLERMONT-FERRAND**

**15 octobre – 19 octobre 2020**

**Discours d'ouverture Vivette Bresset**

**Discours d'ouverture Patrick Pochet**

**Thème**

**La mémoire, un patrimoine pour demain**

**0-0-0-0-0-0-0**

**Organisé par :**

**Association des Anciens du Lycée Blaise Pascal**

**CLERMONT-FERRAND**

## VIVETTE BRESSET, DISCOURS D'OUVERTURE

---



Enfin, après beaucoup d'incertitudes nous voilà réunis pour assister au congrès que nos amis Clermontois ont préparé avec tant de soucis alors, avant toute chose, je voudrais les remercier chaleureusement. Merci aussi à vous tous qui avez bravé le corona pour participer à cette grande manifestation qui, comme je le répète chaque année, est la seule manifestation de l'Union des "A" qui permet de mieux connaître les adhérents de l'association organisatrice et de leur présenter, s'il est encore besoin, l'association nationale. Mais c'est également la seule occasion de retrouver les représentants de nos associations adhérentes dans une ambiance amicale et chaleureuse pour échanger nos idées, partager nos réussites et nos problèmes et essayer de trouver ensemble des solutions. Enfin pour tous, ces rencontres qui se déroulent chaque année dans une ville différente, constituent une source d'enrichissement culturel, patrimoniaux et historiques. Alors imaginez ma satisfaction lorsque j'ai appris que, prenant des précautions, nous pourrions nous rencontrer et que le travail fourni par nos amis de Clermont n'aura pas été inutile.

J'ai personnellement un autre sujet d'émotion car ce congrès est le dernier qu'en tant que Présidente j'ai l'honneur de déclarer ouvert. C'est pourquoi je voudrais profiter de cette réunion pour remercier une dernière fois tous les amis des lycées français qui ont contribué à la réussite de ces congrès auxquels j'ai eu la joie de participer depuis 1984. Chaque année je repartais plus riche de nouveaux amis et connaissances culturelles diverses.

Après un dernier merci à nos amis de Blaise Pascal, à tous les adhérents qui, par leur fidélité, font vivre cette Union des "A" et enfin à vous tous ici présents, je peux déclarer ouvert le 99<sup>ème</sup> congrès de l'Union des "A" .

Bon congrès,

*Vivette Bresset*

*Présidente de l'Union des "A"*

# 99<sup>ème</sup> Congrès de l' UNION des "A"

Association des Anciens du Lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand

## Allocution du Président Patrick Pochet



Madame la Présidente de l'Union

Monsieur le Recteur

Monsieur le Conseiller, représentant le Président du Conseil Départemental

Monsieur le Conseiller Municipal, représentant le Maire et Président de Clermont-Métropole

Monsieur le Conseiller, représentant le Président du Conseil Régional

Madame la Proviseure du Lycée Blaise Pascal, que je vous prie d'excuser,

Monsieur Patrice Corre, ancien Proviseur de notre Lycée,

Chers membres du Comité Directeur de l'Union,

Chers amis congressistes,

Je voudrais remercier le Conseil Départemental, qui nous accueille gracieusement dans ce bel amphithéâtre de la chapelle des Cordeliers, Clermont-Métropole, qui met à notre disposition une salle du Conservatoire de Région et centre culturel, qui reste pour beaucoup d'entre nous le Lycée, leur Lycée ; je tiens à saluer Madame Falibaron, qui, sans les contraintes sanitaires actuelles et les difficultés inhérentes aux travaux de rénovation, nous aurait ouvert les portes de l'établissement, comme elle le fait chaque fois que possible ; je salue et remercie particulièrement Monsieur le Recteur, qui, malgré un emploi du temps très contraignant, nous fait l'honneur de sa présence pour l'ouverture de ce congrès. Mes remerciements vont aussi aux membres de l'association qui ont tout fait pour l'organisation de ce temps de réflexion et de découvertes auvergnates.

Notre très ancienne association fut créée en 1867 pour « établir entre tous les élèves un centre commun de relations amicales, venir en aide aux camarades malheureux ou à leurs enfants...fournir les moyens de faire leurs études...appliquer toutes les mesures propres à rendre plus heureux et plus fertiles les rapports entre les anciens élèves du lycée » ; les termes de nos statuts peuvent paraître, à juste titre, bien surannés, mais nos actions habituelles découlent toujours du même état d'esprit, que nous organisions des visites culturelles et/ou mémorielles, des conférences sur des sujets très variés, ou que nous soutenions des projets pédagogiques et accordions des bourses individuelles aux élèves de notre cité scolaire, le tout en étroite collaboration avec son administration et les enseignants.

Tout ceci explique que nous ayons retenu comme thème de réflexion « la mémoire, un patrimoine pour demain », d'autant plus que nous sortons de la commémoration de la première guerre mondiale, ce qui a suscité des travaux transdisciplinaires associant le premier et le second cycle, et que nous avons soutenus ; et les difficultés contemporaines pour former les jeunes et fonder un « vivre ensemble » paisible ne pouvaient que conforter ce choix. Les débats vont donc s'ouvrir avec la conférence de Patrice Corre, ancien proviseur des lycées Blaise Pascal et Henri IV, sur « la mémoire du lycée » ; Fabien Conord, professeur à l'université de Clermont-Auvergne guidera notre réflexion sur « le travail de mémoire », tandis que Michel Amrein, DASEN honoraire, reviendra sur « le lycée, école de la citoyenneté ».

Les visites que nous vous proposons, vous montreront différentes époques du patrimoine architectural de Clermont-Ferrand, du moyen-âge à nos jours, ainsi que les hauts lieux de combats mémorables de la Résistance, avec les environs du Mont Mouchet ; une contée Pourrat fera revivre l'ambiance des veillées auvergnates, vous ne pouvez quitter Clermont-Ferrand sans un passage à « l'Aventure Michelin », tant la manufacture a façonné le visage de cette ville et le fait encore ; nous espérons que le moment musical de la soirée de gala vous laissera le meilleur souvenir.

Je vous souhaite un excellent congrès !

*Patrick Pochet*

*Président de l'association des anciens élèves  
du lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand*

# Colloque

## "La mémoire, un patrimoine pour demain"

---

Si « Blaise » nous était conté.

**Le Lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, une histoire de plus de deux siècles**

*Patrice CORRE*

*ancien proviseur des lycées Blaise Pascal et Henri IV*

Le grand et premier lycée de Clermont-Ferrand a ouvert ses portes en 1808. Successivement Lycée impérial, Collège Royal, puis à nouveau Lycée, c'est au tout début de la III<sup>ème</sup> République qu'il a pris le nom d'un des plus célèbres Auvergnats, Blaise Pascal.

Son histoire ressemble beaucoup à celle de tous les lycées créés au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle n'en constitue pas moins une part de l'histoire de l'Auvergne et plus encore de Clermont et des Clermontois pour lesquels il est devenu familièrement « *Blaise* ».

### **I – Aux origines du Lycée de Clermont-Ferrand**

Le Collège Royal de Clermont, qui avait gardé une bonne renommée malgré le départ des Jésuites, fut fermé en 1790. Et comme partout en France, l'Ecole Centrale qui lui fut substituée en 1796 n'eut pas de succès et fut supprimée en 1804.

Créés par le 1<sup>er</sup> Consul Bonaparte, en 1802, de nouveaux établissements publics, les lycées, devaient être ouverts sur tout le territoire. Retardée par diverses réticences locales, comme en d'autres chefs-lieux de département, l'ouverture de celui de Clermont n'eut lieu qu'en février 1808, lors d'une cérémonie présidée par le Préfet du Puy de Dôme.

Ses débuts furent un peu chaotiques, le proviseur Vittard déclenchant très vite les hostilités avec la municipalité, à laquelle il reprochait de ne pas remplir ses obligations vis-à-vis du lycée. Il fut remplacé au bout de trois ans par J.B. MORIN, le censeur.

Le lycée prit pourtant sa place dans la ville malgré la concurrence de diverses institutions privées, qui avaient gardé la confiance des familles et proposaient des droits d'inscription bien inférieurs.

Il fallut le décret impérial du 15 novembre 1811, qui instaurait le « *blocus universitaire* », pour que le lycée de Clermont, comme tous les autres, prenne vraiment son essor. Cette modeste croissance fut cependant remise en partie en question par le retour de la Monarchie, qui supprima le *blocus* et redonna un net avantage financier aux institutions privées.

## **II – Du Premier Empire aux années 1930 : une longue période d'évolutions lentes**

Durant plus d'un siècle, l'établissement clermontois connaîtra certes des changements, mais sans grande rupture, de manière progressive, en fonction des réformes successives de l'enseignement secondaire et de quelques initiatives locales. A la veille de la seconde Guerre mondiale, s'il ressemblait encore beaucoup à ce qu'il était à ses débuts, « *Blaise* » était devenu *le grand lycée d'Auvergne*.

### **Du Lycée Impérial au Lycée Blaise Pascal**

En 1815, de lycée Impérial, il fut ravalé, au rang de Collège Royal. En 1848, il redevint lycée. Mais ce n'est qu'en 1871, qu'il fut baptisé Lycée Blaise Pascal le 14 juillet 1871, par un décret du gouvernement d'Adolphe Thiers. Ironie de l'histoire, la vieille maison des Pères Jésuites reçut ainsi le nom d'un de leurs plus farouches ennemis !

### **Un grand « bahut » sombre**

Pendant plus de 150 ans, le Lycée a occupé les bâtiments du vieux collège dont la structure n'évolua que très partiellement. Une bâtisse en pierre volcanique sombre, qu'évoque non sans nostalgie Paul Bourget, romancier et académicien célèbre en son temps, qui fut élève du lycée dans les années 1860, dans *Le démon de midi* : « *En furetant à la bibliothèque (...) nous avons découvert un vieux plan du lycée et constaté qu'au temps des Jésuites, la distribution des salles était pareille* ».

De ces conditions matérielles peu reluisantes et contraires à la présentation flatteuse faite dans les différentes brochures éditées par la Direction, professeurs et élèves en avaient bien conscience et n'hésitaient pas à en parler librement.

Sous la pression croissante des effectifs, un nouveau bâtiment put accueillir en 1882, le Petit Lycée avec tout le confort moderne, sur un terrain aujourd'hui englobé dans le Lycée Jeanne d'Arc. Des améliorations non négligeables furent apportées dans la vieille bâtisse. Mais l'hypothèse de construire un nouvel établissement, envisagée en 1903, n'aboutira qu'en 1960 !

### **Le plus grand lycée d'Auvergne**

Si, pendant des décennies les effectifs restèrent très en dessous de ceux du collège des Jésuites, ils fluctuèrent au gré des changements de régimes politiques, de l'évolution des prix de pension, de l'évolution de la concurrence ou de l'efficacité des provideurs.

Le nombre d'élèves se fixa entre 550 et 700 jusqu'au début des années 1930, date à partir de laquelle s'amorça une forte croissance, grâce à la gratuité des études secondaires.

Dans le même temps, Blaise s'était imposé comme le plus grand lycée d'Auvergne, par sa taille et, plus encore, par la notoriété de ses classes de préparation aux concours des grandes écoles.

### **Les acteurs du lycée : un monde d'hommes très hiérarchisé.**

Comme tous les lycées, le lycée Blaise Pascal constituait une petite société très

hiérarchisée, placée sous la haute autorité du proviseur.

Le proviseur était assisté d'un conseil, dénommé bureau d'administration puis conseil d'administration. Il avait pour adjoints le censeur, l'économiste et le surveillant général.

Vingt-huit proviseurs se succédèrent durant un siècle et demi. Parmi eux aucun auvergnat d'origine et peu de longs « règnes » à l'exception notable de quelques-uns, qui eurent le temps d'imprimer leur marque.

Évoluant avec la progression des effectifs des élèves, le personnel enseignant passa d'une douzaine en 1808, à une trentaine en 1871, puis une cinquantaine dans les années 1930.

Comme dans tous les lycées, ce microcosme n'avait pas d'unité.

Au bas de l'échelle on trouvait les maîtres d'études ou répétiteurs. Au-dessus : les instituteurs et maîtres élémentaires en charge des petites classes. Au sommet de la hiérarchie : les professeurs et parmi eux, au premier rang, les agrégés.

De plus en plus qualifié, la composition de ce personnel se diversifiait, bien qu'il soit resté presque exclusivement masculin. Il fallut attendre la III<sup>ème</sup> République pour que des femmes commencent à apparaître parmi les personnels. Mme Maire fut la première à *Blaise*, en 1885, mais elle ne travaillait qu'au Petit Lycée où elle avait en charge la classe enfantine.

Ce n'est qu'avec les années 1920 qu'elles commencent à accéder, quoique de manière très limitée, au Grand Lycée et à des disciplines dites « nobles ». Ainsi il y eut Mlle Serin, en anglais, nommée en 1924, repartie au bout d'un an ; Mlle Martin toujours en anglais en 1927 puis Mme Flamant, en mathématiques, en 1929.

On ne pourrait cependant fermer ce passage sans évoquer certaines grandes figures qui marquèrent leur temps. Au premier rang, Henri Bergson qui poursuivit sa carrière au Lycée Henri IV avant de rejoindre le Collège de France puis d'obtenir le Prix Nobel de littérature, et dont on a conservé le fameux discours sur la politesse, lors de la remise des prix de 1885. Amédée Gasquet, ancien élève puis normalien qui devint maire de la ville, Recteur puis Directeur de l'Enseignement Primaire au Ministère de l'Instruction Publique. On peut citer aussi Benoît Gonod professeur de lettres, le physicien Izarn, l'historien Desdevises du Désert, le philosophe Girod, grand animateur de l'association sportive l'Iris.

### **Les élèves : un monde de garçons**

Comme tous les lycées, *Blaise Pascal* est demeuré très longtemps un établissement de garçons. Ce n'est que dans l'entre-deux guerres qu'il commença à s'ouvrir à la mixité, de manière très marginale, et seulement au sein de ses classes préparatoires aux grandes écoles.

Ainsi relève-t-on les noms de jeunes filles particulièrement brillantes dans les registres de palmarès annuels. Mlle Martin, obtint le Tableau d'Honneur en Mathématiques Spéciales en 1929 et Mlle Perrère se vit décerner la consécration suprême : le Prix d'Excellence.

A la même période s'amplifia la diversification des origines sociales des élèves, grâce à la gratuité des études secondaires. *Blaise* devint moins l'établissement des élites sociales et un peu plus celui des enfants de petits fonctionnaires et d'employés, catégories sociales au sein desquelles le nombre des boursiers est allé croissant.

L'association des anciens fut créée dès le second Empire, en 1867, sous l'impulsion de personnalités particulièrement actives, dont Agénor Bardoux, (grand père du Président Giscard d'Estaing) qui devint maire de Clermont, puis parlementaire et Ministre de l'Instruction Publique.

### **La vie quotidienne d'un lycée ordinaire**

Comme dans tous les lycées, les règles de vie se sont assouplies, bien que restant rudes, surtout pour les internes. Au quotidien, la gestion n'était pas simple et le proviseur devait pouvoir faire face à tous les imprévus, comme lors de l'épidémie de typhoïde de 1887 qui entraîna la fermeture temporaire (deux mois) de l'établissement, ou pendant le temps de la Première Guerre mondiale.

Les années scolaires étaient rythmées par les vacances, les cérémonies, les compositions et les examens. Sous le Second Empire, le calendrier se fixa pour de nombreuses décennies. L'année commençait le 1<sup>er</sup> octobre pour se terminer par la remise des prix, début août.

Les activités physiques, pratiquées sous une forme très militaire, évoluèrent vers le sport. Une association toujours existante, l'Iris, fut créée au tournant du siècle et servit de berceau aux clubs de la ville, notamment pour le rugby.

Pour les élèves, la contestation des règles put s'exprimer par des chahuts ou par des escapades. La vie à *Blaise* ne fut pas plus dure qu'ailleurs.

En dehors de nombreux « exploits » potaches tels que fugues, dégradations, incendies de poubelles, inscriptions satiriques ou injurieuses, quelques événements, heureusement beaucoup plus rares, marquèrent durablement les esprits.

Le plus dramatique fut le suicide à la roulette russe du jeune Armand Neny, en 1909, avec la complicité perverse de quelques camarades dont l'un s'illustra, trente ans plus tard, dans la collaboration. Cet événement eut un retentissement national, du fait de ce que l'on appellerait aujourd'hui une forte « médiatisation ».

### **L'enseignement : tradition et évolution**

En matière d'enseignement, l'histoire du Lycée Blaise Pascal n'a rien eu d'original. A noter que si la tradition l'a largement emporté sur l'innovation, le souci de l'excellence fut permanent.

Comme tous les lycées généraux, Blaise Pascal mit en place les différentes réformes. Malgré tout, les humanités classiques restèrent dominantes et la réforme de 1902 qui lançait la voie dite « moderne » suscita ici, comme dans les autres lycées, bien des débats dont on trouve des échos dans certains discours de remise des prix.

Plus conforme à la logique même de l'enseignement dispensé au sein du Lycée a été la

création de classes préparatoires aux concours d'entrée dans les Grandes Ecoles, sur le modèle de celles des lycées parisiens.

Ouvertes dès le 1<sup>er</sup> Empire, elles prirent leur plein essor dans les années 1880, ce dont témoignent les palmarès annuels conservés dans les archives du lycée.

Les palmarès s'étoffèrent après la Première Guerre Mondiale avec des entrées à l'X, à Centrale, à l'École de Physique Chimie ou Sup-aéro et dans les sections scientifiques des ENS. Simone Viple fut la première fille admise à Sèvres en 1937.

Les classes préparatoires littéraires ouvrirent en 1930, après une première tentative en 1913.

### **III – Le nouveau Lycée Blaise Pascal : de réformes en rénovations.**

#### **Deuxième Guerre mondiale Occupation : d'importantes mutations**

L'afflux des réfugiés et la transplantation d'un certain nombre de classes préparatoires parisiennes ou alsaciennes provoqua un gonflement considérable des effectifs dès 1940. Parmi les nombreux élèves que Blaise accueillit pendant l'Occupation : Jean d'Ormesson et Claude Lanzmann. Au rang des élèves de cette période et de l'immédiat après-guerre : d'autres futures grandes personnalités telles que Valéry Giscard d'Estaing, François Michelin, Jacques Delors ou Georges Besse.

Le Proviseur eut bien du mal à trouver de la place pour tous les élèves de l'établissement, d'autant que le Petit Lycée était réquisitionné.

La Khâgne de *Blaise* fit une fracassante entrée dans les palmarès, bénéficiant du renfort d'un bon groupe d'étudiants et de professeurs des grands lycées parisiens, lyonnais et alsaciens. La Taupe déjà renommée grâce au professeur Sanselme, gagna en notoriété. Dans le même temps nombre d'élèves s'engagèrent dans la Résistance.

#### **La cité scolaire de l'Avenue Carnot :**

Discuté dès le début du siècle, le projet de construction d'un nouveau lycée ne pouvait plus être repoussé lorsque, au début des années 1950, se firent plus pressants les effets conjugués de la forte croissance démographique et de la démocratisation de l'accès à l'enseignement secondaire. Financé par l'Etat et la ville, le chantier, ouvert en 1954, s'acheva en 1960, sur l'espace libéré par la caserne Gribeauval.

Droit, clair et aéré, le nouveau lycée fut conçu de manière très fonctionnelle avec, autour d'une grande cour, des bâtiments très « modernes », distribués en fonction des différents types d'enseignement ou d'activités. Une cité idéale selon les conceptions de l'époque mais dont on peut regretter que l'esthétique ne fût jamais à la hauteur du Prix de Rome dont s'honora son concepteur, l'architecte Noël.

Cependant, au tournant des années 1980, l'ensemble immobilier, dont l'Etat finançait de manière trop parcimonieuse l'entretien, s'est très vite révélé mal adapté à la croissance des effectifs et aux nouvelles formes d'organisation pédagogique.

A l'initiative de la Région, une première phase de rénovation et de restructuration des locaux a été lancée sous la direction des architectes Fabre et Speller. Mais l'ensemble

du projet n'a pas été poursuivi car, entre-temps, de nouvelles normes et de nouveaux besoins ont dû être pris en considération.

Tout cela ne suffisant pas, il est apparu nécessaire, dès 1997-98, de conduire une réflexion globale pour une restructuration plus rationnelle de la cité scolaire. Après plusieurs années d'atermoiement, les travaux ont enfin été lancés en 2019 ! plus de 20 ans après qu'ils ont été envisagés !

### **Des mutations à un rythme accéléré**

Après le temps des mutations lentes, les années qui ont suivi la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, ont été marquées par un enchaînement ininterrompu de réformes, de restructurations et de rénovations.

Première grande transformation : la séparation du premier cycle qui est devenu, au début des années 1960, le CES puis dans les années 1970, le collège Blaise Pascal. D'abord partielle, la partition était destinée à devenir complète au début des années 1980 dans le cadre d'un projet de restructuration global incluant le Lycée Jeanne d'Arc. Mais devant la montée des oppositions, la fusion envisagée n'aboutit pas et « *Blaise* » comme « *Jeanne* » sont restés des cités scolaires. Une situation qui ne semble plus devoir être remise en question, en particulier à Blaise où la direction est redevenue unique.

Au fil du temps, *Blaise* a étoffé ses structures et diversifié son « offre de formation », en particulier au Lycée : ouverture de la B puis ES, création de la section sport-études athlétisme associée bientôt au Pôle France, création de la section européenne et ouverture de l'option cinéma audiovisuel.

Plus marquant a été le développement des classes préparatoires aux grandes écoles : on en comptait 6 rassemblant près de 200 élèves en 1958, 13 au milieu des années 1980, 18 pour plus de 700 élèves depuis 1994.

Au total, les effectifs ont fortement progressé : fin des années 1950 : 2000 élèves ; 1994/95 : 2600. La création du Lycée de Cournon, la baisse démographique et le renforcement des contraintes de la carte scolaire ont eu depuis pour effet de ramener les effectifs aux environs de 2300.

### **La mixité**

Pour les élèves, elle est restée limitée aux CPGE jusqu'à sa généralisation en 1977/78. Avec un temps d'avance sur le Lycée Jeanne d'Arc placé sous la férule vigilante de Mlle Berthet, sa directrice.

La composition des personnels a suivi la même évolution. En 1967, on ne comptait encore que 22 femmes professeurs et 10 femmes dans les secrétariats. Elles sont aujourd'hui largement majoritaires. Et, depuis 1999, sur les quatre proviseurs qui se sont succédé on compte trois femmes.

### **Un pôle d'excellence pour l'académie de Clermont**

Héritier d'un passé long et prestigieux, il a gardé tous les attributs de son rang de

« grand lycée » : sa situation au chef-lieu de son académie, sa taille, ses résultats qui font depuis longtemps sa notoriété, et bien sûr ses classes préparatoires aux grandes écoles.

En bon rang parmi les grands lycées français, il est un des *lycées phares* de l'académie de Clermont. Il brille par ses résultats et fait partie des lycées qui envoient le plus d'élèves dans les filières d'excellence les plus sélectives de l'enseignement supérieur. Chaque année, plus de deux cents de ses élèves intègrent des grandes écoles. Chaque année il est présent au Concours Général et dans bien d'autres challenges. Même en sport, il a apporté une contribution de premier ordre : Prix National de l'Education, des dizaines d'athlètes devenus *internationaux*, de nombreux titres régionaux nationaux et internationaux.

\*\*\*\*\*

Retracer même brièvement, l'histoire d'un grand établissement comme le Lycée Blaise Pascal, c'est finalement remettre en lumière quelques pages de l'histoire de toute une région.

Constituant une part de nos racines, revivifiée sans cesse par de nouvelles générations d'élèves et de maîtres, c'est d'avenir qu'une telle institution est toujours porteuse ; un avenir conjuguant harmonieusement modernité et tradition d'excellence.

---

#### Sources :

- Fonds des archives du lycée avec notamment les volumes reliés des palmarès. Les registres du personnel.
- **René RIGODON, *le lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand*, 1958.** Brochure éditée avant l'ouverture du nouveau lycée. Editions publicitaires COPONO-BOOK
- **Yann DARSON, *le lycée de Clermont (1808-1871)*, 1996,** TER Histoire contemporaine sous la direction de Mme G. MASSARD-GUILBAUD
- **Fabienne PILLE, *le lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (1871-1930)*, 1996,** TER Histoire contemporaine sous la direction de Mme MASSARD-GUILBAUD
- **Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Armand Clin Paris, 1968 (Coll. U) 2<sup>ème</sup> édition, 1977**

# Colloque

## "La mémoire, un patrimoine pour demain"

---

### Le travail de mémoire

Fabien Conord

Professeur d'histoire moderne à l'université

#### **Histoire et mémoire, une relation complexe**

Mémoire et histoire semblent proches et sont pourtant souvent antinomiques. Une définition croisée des deux termes est proposée par le site "éduscol", qui met des ressources à disposition des enseignants :

**« L'histoire, c'est la recherche de la vérité. La mémoire, c'est le respect de la fidélité. Pour les enseignants, la mémoire est enseignée comme objet d'histoire, avec les regards croisés d'une méthode historique qui permet de distinguer les mémoires, individuelles et collectives, selon les espaces et les temps historiques. »**

Les signataires d'un appel pour la liberté de l'histoire (Jean-Pierre Azéma, Elisabeth Badinter, Jean-Jacques Becker, Françoise Chandernagor, Alain Decaux, Marc Ferro, Jacques Julliard, Jean Leclant, Pierre Milza, Pierre Nora, Mona Ozouf, Jean-Claude Perrot, Antoine Prost, René Rémond, Maurice Vaïsse, Jean-Pierre Vernant, Paul Veyne, Pierre Vidal-Naquet et Michel Winock) estiment quant à eux que « l'histoire n'est pas la mémoire. L'historien, dans une démarche scientifique, recueille les souvenirs des hommes, les compare entre eux, les confronte aux documents, aux objets, aux traces, et établit les faits. L'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas. » C'est davantage l'histoire de la mémoire qui intéresse les historiens, quand la mémoire constitue dans l'esprit de nombreuses personnes une lecture de l'histoire. Elle se traduit souvent par une insistance sur le temps long et des invariants, alors que l'histoire, pour retenir la définition proposée en son temps par Marc Bloch se veut « science du changement », « science des hommes dans le temps », l'historien des Annales ajoutant que « le temps de l'histoire est le plasma où baignent les phénomènes et le lieu de leur intelligibilité ». Ainsi, par quelque bout qu'on le prenne, temps, changement, chronologie, évolution d'un côté, semblent s'opposer terme à terme, trait à trait, à l'identité, l'unité, la fixité même si évidemment ces notions n'ont pas de caractère absolu.

La mémoire peut être tout à la fois une auxiliaire de l'histoire (à travers par

exemple l'usage de l'enquête orale) et une concurrente voire un obstacle à l'établissement et à l'enseignement serein de l'histoire (c'est toute la problématique des lois mémorielles et de la concurrence des mémoires, qui ont suscité de multiples appels d'intellectuels depuis la loi Gayssot). Plutôt que de résumer ici à nouveau des débats maintenant bien balisés ou de tenter de balayer tous ces aspects, j'ai fait le choix pour cette conférence de développer un thème plus spécifique, celui de la mémoire comme productrice d'histoire, à travers l'exemple du ressentiment. C'est l'objet d'un ouvrage de Marc Ferro qui considère qu'« à l'origine du ressentiment chez un individu comme dans le groupe social, on trouve toujours une blessure, une violence subie, un affront, un traumatisme. Celui qui se sent victime ne peut pas agir, par impuissance. Il rumine sa vengeance qu'il ne peut mettre à exécution et qui le taraude sans cesse. » Il remarque que « cette attente peut également s'accompagner d'une disqualification des valeurs de l'opresseur et d'une revalorisation des siennes propres, de celles de sa communauté qui ne les avait pas défendues consciemment jusque-là, ce qui donne une force nouvelle aux opprimés, secrétant une révolte, une révolution ou encore une régénérescence » et observe que « la reviviscence de la blessure passée est plus forte que toute volonté d'oubli ». Il s'agit d'un exemple que j'ai pu étudier dans le cas particulier de ce que l'on appelle en France la Revanche, à savoir l'attitude adoptée vis-à-vis de l'Allemagne après la guerre de 1870-1871, dont on commémore actuellement le cent cinquantième anniversaire.

#### *Identité nationale, histoire et mémoire*

*Un État qui arrache un territoire à un pays voisin : le fait peut sembler tout à fait anachronique et les organisations internationales mises en place après les deux guerres mondiales se sont efforcées d'empêcher cette possibilité afin d'éviter la réminiscence des conflits du passé, accord qui rend également intangibles les frontières issues de la colonisation, de l'Afrique subsaharienne au Moyen-Orient. Toute transgression de ce consensus est susceptible de sévères représailles, l'exemple de l'Irak chassé du Koweït peu après l'avoir envahi en 1990 est emblématique. Pourtant, au même moment, les guerres qui ensanglantent l'ancienne Yougoslavie montrent que, jusque sur le continent européen, tout risque de conflit lié à la nation et la (non) coïncidence entre un peuple et un État n'est pas écarté. Plus récemment, la tension entre l'Ukraine et la Russie a réveillé le spectre des guerres interétatiques en Europe. La crise de Crimée, suivie du rattachement de la péninsule à la Fédération russe en 2014, illustre quant à elle la puissance de l'irréductibilité et la nostalgie impériale qui marquent encore les limites de l'ancienne Union soviétique, dont*

témoignent aussi les querelles qui minent l'Abkhazie ou la Géorgie. Elle pose la question de l'identité nationale : en effet, les habitants de Crimée, consultés lors d'un référendum - même si celui-ci n'offre pas toutes les garanties d'expression libre et loyale du suffrage - manifestent leur volonté de quitter l'Ukraine pour rejoindre la Russie, dont elle avait été distraite par Nikita Khrouchtchev.

L'identité nationale ne se résume pas à une question territoriale. Elle suppose également l'adhésion à un corps commun de valeurs. C'est cette cohésion dont l'évidence n'est pas admise par tous qui interroge et fragilise la société française. En 2007, élu président de la République, Nicolas Sarkozy met en place un ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, mêlant indissolublement flux migratoires et identité nationale, choix porteur de polémiques. Le second titulaire de ce ministère, Éric Besson, lance en 2009 un débat sur l'identité nationale, abandonné quelques mois plus tard en raison des dérapages engendrés par sa (mauvaise) tenue. À l'époque, la gauche est vent debout contre cette initiative. À droite, Alain Juppé, réservé, note sur son blog le 27 octobre 2009 que « les définitions de la Nation sont nombreuses » mais « que celle qu'en a donné Ernest RENAN, dans sa très belle conférence du 11 mars 1882, reste indépassable ». Il conclut dès lors : « Tout est dit. À quoi bon relancer un débat ? ». Si le thème de l'identité nationale est à nouveau agité par Nicolas Sarkozy lors de la campagne présidentielle de 2012, le sujet demeure ensuite second. Il revient sur le devant de la scène dans le contexte violent des attentats commis depuis 2015, sur le sol français, par des terroristes se revendiquant d'une organisation islamiste moyen-orientale mais qui sont, eux, de nationalité française. Ce douloureux constat conduit les femmes et les hommes politiques à reposer la question de la nation et de son contenu idéologique. Alain Juppé, fidèle à ses références, estime en septembre que « la plus belle définition de ce qu'est une nation, de ce qu'est une patrie, c'est celle qu'Ernest Renan a donnée au XIXe siècle : le lieu du vivre ensemble (...), des valeurs communes, un projet commun, un bien commun, une vision commune de l'avenir ». Deux mois plus tard, après les attentats de novembre, François Hollande annonce au Congrès réuni à Versailles que les titulaires d'une double nationalité pourront être privés de leur nationalité française. La tentative de mise en application par son gouvernement de cette annonce fracture une gauche déjà divisée sur bien d'autres sujets. Le 25 février 2016, en plein débat sur la déchéance de nationalité, plusieurs personnalités de gauche, parmi lesquelles Martine Aubry et Daniel Cohn-Bendit, signent une tribune où elles affirment leur conviction que « pour la gauche, l'identité française doit être républicaine, elle se définit

*comme une communauté non pas d'origine, mais de destin, fondée sur les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ». Affleure dans leurs mots l'héritage de la conception révolutionnaire de la nation, qui irrigue tout le XIXe siècle. Elle sert aux protestataires de 1871 à dénoncer la saisie par l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine dont les populations viennent d'envoyer au Parlement français des adversaires de l'annexion. Celle-ci nourrit un fort ressentiment contre les Allemands, qu'exprime l'idée de Revanche.*

### *La Revanche, vecteur mémoriel et thème littéraire*

*Lors de l'hommage funèbre rendu du maire de Strasbourg Émile Kuss, mort à Bordeaux, avant le retour de son corps en Alsace, Léon Gambetta prononce un discours resté fameux pour l'évocation de la revanche à prendre sur l'issue de la guerre de 1870-1871. Ce thème, toujours mentionné dans les causes de la Première Guerre mondiale, même s'il a été discuté, y compris de façon polémique, mais aussi scientifique, demeure présent dans le débat politique mais aussi dans l'esprit des diplomates et des militaires comme « un point fixe ». L'historien Henry Contamine estime que la France resta « enfermée dans une citadelle sentimentale sans équivalent dans le passé et dans l'avenir, une citadelle dont les plans étaient dessinés par une opinion diffuse et non par des hommes d'État », puisque certains, y compris Gambetta, ont pu vouloir en sortir, mais qui les poursuit néanmoins, tel un scrupule au sens presque premier du terme, ce caillou qui empêche de marcher sereinement, et dont témoigne le testament de Jules Ferry mais aussi les pleurs de Marcel Cachin à Strasbourg en novembre 1918. Les politiques de conciliation et/ou d'oubli pourtant très relatif ont d'ailleurs suscité de vives réactions, telle celle de Juliette Adam qui accuse Gambetta de pratiquer « l'abandon de la Revanche », titre qu'elle choisit même pour un volume de ses mémoires.*

*À l'inverse, d'autres élus ayant voté contre la paix (et donc la cession de la quasi-totalité de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine) le 1er mars 1871 entretiennent vigoureusement la mémoire de l'offense. Je retiendrai aujourd'hui seulement l'exemple du plus célèbre d'entre eux en matière littéraire, Victor Hugo. Il emploie le terme « revanche » dès le 1er mars à l'Assemblée Nationale, en s'exclamant : « Oh ! une heure sonnera - nous la sentons venir - cette revanche prodigieuse. » L'orateur développe alors :*

*« Dès demain, la France n'aura plus qu'une pensée : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir, reprendre des forces, élever ses enfants, nourrir de sainte colère ces petits qui deviendront grands ; forger des*

*canons et former des citoyens, créer une armée qui soit un peuple ; appeler la science au secours de la guerre ; étudier le procédé prussien, comme Rome a étudié le procédé punique ; se fortifier, s'affermir, se régénérer, redevenir la grande France, la France de 92, la France de l'idée, la France de l'épée. »*

*En 1872 et 1873, Victor Hugo confirme à plusieurs reprises cette volonté de revanche dans ses notes. Surtout, le poète la rend manifeste à travers trois textes publics. Le premier constitue sa réponse à ceux qui reparlent fraternité. Aux pacifistes soucieux d'unité européenne, il écrit : « Quand nous serons vainqueurs nous verrons. [...] Je prédis l'abîme à nos envahisseurs ». Le 16 septembre 1873, Victor Hugo produit un long texte sur La libération du territoire (plus de 2 000 mots). À défaut de pouvoir le citer tout entier, il est possible d'en livrer les passages les plus saillants. Réagissant à l'évacuation de la France par les troupes allemandes, ce que l'on appelle à ce moment la « libération du territoire », le poète proclame :*

*« Je ne me trouve pas délivré. Non, j'ai beau me dresser, je me heurte au plafond du tombeau, J'étouffe, j'ai sur moi l'énormité terrible. Si quelque soupirail blanchit la nuit visible, j'aperçois là-bas Metz, là-bas Strasbourg, là-bas notre honneur, et l'approche obscure des combats »*

*Il s'efforce ensuite de donner mauvaise conscience aux Français soulagés :*

*« Quoi ! vous n'entendez pas, tandis que vous chantez, mes frères, le sanglot profond des deux cités ! Quoi, vous ne voyez pas, foule aisément sereine, l'Alsace en frissonnant regarder la Lorraine ! Ô sœur, on nous oublie ! on est content sans nous ! Non, nous n'oublions pas ! Nous sommes à genoux devant votre supplice, ô villes ! Quoi ! nous croire affranchis, lorsqu'on met au baignoire notre gloire, Quand on coupe à la France un pan de son manteau, Quand l'Alsace au carcan, la Lorraine au poteau, pleurent, tordent leurs bras sacrés, et nous appellent »*

*Lui assure que « Non, remparts, non, clochers superbes, non jamais je n'oublierai Strasbourg et je n'oublierai Metz ». Selon Victor Hugo, sans le retour à la France de ces deux villes, « toute autre délivrance est un leurre ». À cette fidélité aux provinces perdues, succède aussitôt l'appel à la revanche qui permettra de laver « dans un immense Austerlitz populaire Sedan, Forbach, nos deuils, nos drapeaux frémissants ». Dans la lignée de ce qu'il disait le 1er mars 1871 à l'Assemblée Nationale, il appelle à la préparation de la victoire future, non sans prudence :*

*« Le devoir aujourd'hui, c'est de se laisser croître sans bruit, et d'enfermer,*

*comme une vierge au cloître, sa haine, et de nourrir les noirs ressentiments. À quoi bon étaler déjà nos régiments ? À quoi bon galoper devant l'Europe hostile ? Ne point faire envoler de poussière inutile est sage ; un jour viendra d'éclorre et d'éclater ; Et je crois qu'il vaut mieux ne pas tant se hâter. Car il faut, lorsqu'on voit les soldats de la France, qu'on dise c'est la gloire et c'est la délivrance c'est Jemmapes, l'Argonne, Ulm, Iéna, Fleurus ! C'est un tas de lauriers au soleil apparus regardez. Ils ont fait les choses impossibles. Ce sont les bienfaisants, ce sont les invincibles. Ils ont pour murs les monts et le Rhin pour fossé. »*

*Comme à Bordeaux deux ans plus tôt, la rive gauche du Rhin et le thème des frontières naturelles sourdent des phrases de Victor Hugo. Celui-ci enfonce le clou dans sa volonté de revanche, sans omettre l'hommage plusieurs fois présent dans ce poème aux soldats de la Révolution et de l'Empire : « Vous foulerez aux pieds Fritz, Guillaume, Attila, Schinderhanne et Bismarck, et j'attends ce jour-là ! Oui, les hommes d'Eylau vous diront Camarades ! » En 1874, Victor Hugo réaffirme sa fidélité aux provinces perdues et sa conviction que la Revanche adviendra dans Mes fils. Il y écrit :*

*« Les rancunes couvent les représailles ; les plus doux se sentent confusément implacables ; les augustes promiscuités fraternelles ne sont plus de saison ; la frontière redevient barrière ; on recommence à être national, et le plus cosmopolite renonce à la neutralité ; adieu la mansuétude des philosophes ! Entre l'humanité et l'homme la patrie se dresse, terrible. Elle regarde les sages, indignée. Qu'ils ne viennent plus parler d'union, d'harmonie et de paix ! Pas de paix, que la tête haute ! Voilà ce que veut la patrie. Ajournement de la concorde humaine. »*

*Cette intransigeance de Victor Hugo invite à souligner le malentendu alimenté par son plaidoyer passé pour les États-Unis d'Europe. Si le grand écrivain envisage en effet une Europe unie, c'est sous l'égide de la France, « la nation-chef » de Mes fils, dans un messianisme révolutionnaire, et avec Paris pour capitale, dans une claire hiérarchie culturelle qu'il établit entre les villes européennes. Franck Laurent limite à 1874, avec la parution de Mes fils, « le moment proprement revanchard de Hugo » mais celui-ci excède largement ce texte. Il irrigue de multiples écrits à partir de 1871 et constitue un véritable point fixe dans la pensée politique de Victor Hugo dans le dernier âge de sa vie.*

*La mémoire au rendez-vous de l'histoire, ou 1870 en 1914*

*Durant l'été 1914, l'engrenage des relations internationales conduit la France*

*dans une nouvelle guerre contre l'Allemagne. Trois protestataires de 1871 sont encore en vie, dont Georges Clemenceau, qui relie explicitement les deux guerres :*

*« Nous avons été vaincus, écrasés, démembrés en 1870. Saignés jusqu'aux dernières gouttes, nous avons essayé de revivre et, depuis quarante ans, tantôt bien, tantôt mal, nous avons vécu. Mais cette vie même est notre crime, aux yeux de vainqueurs qui croyaient en avoir fini pour jamais avec nous. Moins de quatre ans après la paix de Francfort, l'homme qui se croyait le maître de l'Europe tentait de nous achever. Il l'aurait fait de sang-froid, comme son successeur fait exécuter les Serbes aujourd'hui, si la Russie, si l'Angleterre n'étaient intervenues. »*

*Lui qui a souvent eu la dent dure pour Gambetta lors des querelles partisans des années 1880, ajoute : « C'est justice que notre pensée se retourne vers Gambetta. » Son souci de lier les deux conflits s'exprime aussi dans l'avis qu'il donne au président de la République, Raymond Poincaré : « Vous feriez bien d'écrire à M. de Freycinet. Il a quatre-vingt-six ans, il a été ministre de la Défense nationale en 1870 et, pour lui, c'est un peu la même guerre qui continue. » Par la suite, Georges Clemenceau succède précisément à Freycinet à la tête de la commission sénatoriale de l'Armée, puis accède au pouvoir en 1917, en pleine crise politique en partie liée à une période de doutes militaires. Le 1er mars 1918, jour anniversaire du vote des préliminaires de paix en 1871, le comité « L'effort de la France et de ses alliés » commémore la guerre de 1870-1871 à la Sorbonne. Georges Clemenceau y rappelle que la France n'a pas été à l'initiative de la Revanche, dont il souligne d'ailleurs que la mémoire s'était affaiblie :*

*« L'épreuve commença pour moi dans cette assemblée de Bordeaux dont on parlait tout à l'heure, quand je vis mes meilleurs amis d'Alsace arrachés du Parlement français et que bientôt cette terrible tragédie, demeurée vivante en moi depuis cette douloureuse journée, vit son souvenir s'abîmer dans la cruelle indifférence des peuples de la terre, pressés de s'accommoder à toutes choses, ignorant l'inévitable fatalité des revanches de la justice et de la liberté.*

*Et bien, cette revanche est venue en dépit de nous-mêmes. C'est notre ennemi qui nous l'a imposée. »*

*La revanche s'accomplit finalement et Georges Clemenceau peut annoncer à la Chambre des députés, le 11 novembre 1918, l'armistice. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, salue ensuite « l'heure bénie pour laquelle nous vivons depuis quarante-sept ans », « quarante-sept ans pendant*

*lesquels n'a jamais cessé de retentir en nos âmes le cri de douleur et de révolte de Gambetta, de Jules Grosjean et des députés d'Alsace-Lorraine, celui de Victor Hugo, d'Edgar Quinet et de Georges Clemenceau (vifs applaudissements) quarante-sept ans, pendant lesquels l'Alsace-Lorraine bâillonnée n'a cessé de crier vers la France ! »*

*La séance du 8 décembre 1919 est tout aussi chargée de mémoire lorsque le Père la Victoire qu'il est devenu accueille le retour des députés d'Alsace-Moselle dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Charles François, député de la Moselle, lit la protestation du 17 février 1871, puis les propos d'Émile Keller le 1er mars 1871, salue Raymond Poincaré, « le grand Lorrain » président de la République, et Georges Clemenceau, « le dernier représentant de la protestation de Bordeaux, celui qui nous avait promis 'une revendication éternelle' et qu'un prodigieux destin a désigné pour présider à la restauration du droit violé en 1871. » Georges Clemenceau prend à son tour la parole et s'adresse aux élus des départements recouverts : « je vous vis arracher de nos bras, à Bordeaux, pour suivre dans les chaînes le triomphe de la barbarie ». La suite se passe de commentaires :*

*« Et la fortune veut que ce soit le dernier survivant des protestataires qui se lève aujourd'hui pour vous dire, au nom du Gouvernement, dans la patriotique exaltation des nouveaux messagers de la République française, l'ardente parole de bienvenue qui consacre officiellement pour jamais la beauté du grand retour. »*

*Après cette apothéose, suivie, comme la Roche tarpéienne est proche du Capitole, par un échec à l'élection présidentielle, Georges Clemenceau se retire de la vie politique. Il y est pourtant troublé par une publication qui lui inspire une dernière réflexion permettant d'associer histoire et mémoire.*

*La mémoire leçon pour l'histoire ?*

*Raymond Recouly publie en 1929 Le mémorial de Foch, après la mort du maréchal. Il y accuse Clemenceau de faiblesse lors du traité de Versailles, avec l'abandon de la rive gauche du Rhin à l'Allemagne. Ulcéré par ces attaques, l'ancien chef du gouvernement rédige un ouvrage, publié de manière posthume sous le titre Grandeurs et misères d'une victoire. L'ancien protestataire de 1871, qui a de la mémoire, juge qu'« il fallait que la libération ne se traduisit pas par l'annexion d'un territoire conquis ». Il consacre le chapitre XII tout entier à la question rhénane, retraçant l'histoire - y compris récente - de la rive gauche du Rhin. Le chapitre XIII porte sur le pacte de garantie. À nouveau, le précédent de 1871 est présent, d'abord implicitement*

puis explicitement. Georges Clemenceau évoque les cinq millions et demi d'habitants de la Rhénanie « qui, par l'effet des principes de la Révolution française, ne trouveraient peut-être pas bon qu'on disposât d'eux sans une consultation préalable ». Il écrit ensuite :

« Si la France avait été animée d'intentions conquérantes, comme le lui ont reproché quelques Américains, elle se fût sans doute cantonnée dans des revendications de territoires auxquelles des souvenirs historiques demeuraient attachés, malgré le péril de fonder la paix de l'Europe nouvelle sur une question d'Alsace-Lorraine à rebours. »

Ces lignes révèlent l'importance de la mémoire de la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Conscient que cet épisode traumatisant a empoisonné les relations franco-allemandes, Georges Clemenceau s'efforce dans les traités qui suivent la Première Guerre mondiale de ne pas faire aux Allemands ce qu'ils ont fait aux Français. Il arrive que des hommes politiques avertis tirent les leçons du passé. Certes la paix signée en 1919 a été suivie d'un nouveau conflit mais ses causes sont multiples et le procès fait à Clemenceau d'avoir manqué de fermeté, qui apparaît d'ailleurs partiellement injuste, omet de mesurer l'ombre portée de la guerre de 1870 sur celle de 1914-1918, par le biais de la mémoire de l'un des parlementaires qui avaient refusé de céder l'Alsace et la Lorraine.

Il apparaît donc que la mémoire d'un conflit aura donc tout à la fois nourri le ressentiment et maintenu présente l'idée de Revanche, non sans nuances, catalysé les énergies lors de l'entrée en guerre suivante et conduit le négociateur de la paix à en tenir compte dans son élaboration, ce qui illustre la complexité du rôle joué par la mémoire dans l'histoire d'un demi-siècle.

<https://eduscol.education.fr/cid74026/les-enjeux-du-travail-de-memoire.html>.

Dans la lignée notamment de l'ouvrage pionnier de Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, paru en 1925. L'œuvre la plus connue en la matière demeure *Les lieux de mémoire*, dirigés par Pierre Nora (Gallimard, 1984-1992), déclinée dans d'autres pays.

Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, in *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Gallimard, « Quarto », 2006, p. 867.

Analyse déjà ancienne mais toujours bienvenue de Philippe Joutard (*Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983).

Y compris un appel des juristes en novembre 2006.

Marc Ferro, *Le ressentiment dans l'histoire. Comprendre notre temps*, Paris, Odile Jacob, 2007, p.14.

Fabien Conord, *La France mutilée. 1871-1918, la question de l'Alsace-Lorraine*, Paris, Vendémiaire, 2017.

<http://www.al1jup.com/quest-ce-quune-nation/>

[http://www.lepoint.fr/politique/la-france-pays-de-race-blanche-pas-acceptable-pour-juppe-28-09-2015-1968788\\_20.php](http://www.lepoint.fr/politique/la-france-pays-de-race-blanche-pas-acceptable-pour-juppe-28-09-2015-1968788_20.php)

*Le Monde*, 25 février 2016.

Le monarchiste Charles Maurras considère ainsi que la République n'aurait joué que « la comédie de la Revanche ».

François Roth, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990, p.630 et Bertrand Joly, « La France et la Revanche (1871-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 46-2, avril-juin 1999, p.325-347.

Henry Contamine, *La Revanche 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p.21.

Henry Contamine, *La Revanche 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p.22.

Juliette Adam, *Après l'abandon de la revanche*, Paris, A. Lemerre, 1910.

Victor Hugo, *Choses vues*, Paris, Gallimard, [1972] 2002, p.1264 et 1303.

Franck Laurent, « La politique allemande de Victor Hugo », Jean-Claude Caron, Annie Stora-Lamarre (éd.), *Hugo politique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2004, p.-188, p.185.

*L'Homme libre*, 2 août 1914.

Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, tome V : *L'invasion 1914*, Paris, Plon, 1928, p.68.

Georges Clemenceau, *Articles et discours de guerre (1914-1918)*, présentés par Jean-Jacques Becker, Paris, Éditions Pierre de Taillac et Ministère de la Défense et des Anciens combattants, 2012, p.218-219.

Georges Clemenceau est en effet à ce moment le seul survivant des 107, puisque Étienne Lamy est mort le 9 janvier 1919 et Albert Tachard le 12 février 1919.

Georges Clemenceau, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Paris, Plon, 1930,

p.143.

Georges Clemenceau, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Paris, Plon, 1930, p.175.

Georges Clemenceau, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Paris, Plon, 1930, p.183.

# Colloque

## "La mémoire, un patrimoine pour demain"

---

### **Le lycée : école de la citoyenneté ?**

*Michel Amrein*

*DASEN honoraire*

*Directeur académique des services de l'Éducation nationale*

### **Le lycée : école de la citoyenneté ?**

*Cette question judicieuse implique une réflexion qui doit porter sur la notion même de citoyenneté et sur les possibilités et les résistances qui se font jour lorsqu'on tend à la faire acquérir au sein de l'école et notamment du lycée.*

#### **1) La citoyenneté : qu'est-ce à dire ?**

*La citoyenneté, «état ou qualité de citoyen» permet à une personne d'être reconnue juridiquement comme membre d'une communauté. C'est un statut qui confère un ensemble de droits et de devoirs.*

*Plus ambitieuse que la nationalité qui est un état de fait et qui donne à un individu une identité relative à un « état/nation », la citoyenneté est une institution juridique reprise dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

*Elle ne peut s'entendre sans référer à son construit historique.*

*- À Athènes c'est l'appartenance à une communauté qui assigne l'individu au groupe qui l'a vu naître. C'est le « droit du sang » qui permet à ceux qui le possèdent d'être des citoyens qui partagent une souveraineté et les droits civils afférents (personne, vie, propriété ...). On éduque les individus à partager cette souveraineté. L'éducation citoyenne consiste en un « savoir être » à enseigner.*

*- À Rome, la citoyenneté ne dépend pas d'un droit du sang. Les citoyens romains sont ceux à qui le pouvoir a conféré des droits particuliers politiques notamment. Ces droits se sont étendus à tous ceux, libres, qui y résident. Ce droit du sol renvoie surtout à des droits politiques. En conséquence l'éducation citoyenne consiste plutôt à l'acquisition de connaissances (savoirs).*

*- Au Moyen Âge la citoyenneté revêt une conception plus sociale : enracinement des individus dans un « collectif » conception liée au fait qu'un ordre de la collectivité nécessaire au « vivre ensemble » se construit peu à peu.*

- Le XVIII<sup>e</sup> siècle, « siècle des lumières » conçoit la citoyenneté surtout comme le statut commun des hommes vivant sous la même autorité. Ce concept repris et développé par la révolution de 1789 n'imagine pas que ce statut doive être égal pour tous. C'est une institution juridique, affichée officiellement et enseignée: c'est la table de la loi unificatrice de l'imaginaire et du réel partagé des Français.

La citoyenneté devient le credo fondateur du contrat politique; le titre de citoyen permet à celui qui le détient de penser la république. C'est un pouvoir (au sein de celle-ci certains sont d'ailleurs privés de la citoyenneté).

La conception actuelle de la citoyenneté doit être entendue comme l'héritière des aspects politiques, sociaux, juridiques, économiques qui l'ont construite et rappelés ci-dessus.

La citoyenneté est presque devenue un état d'esprit et à cet effet son sens s'est quelque peu affaibli : l'adjectif citoyenne peut qualifier aussi bien des consommateurs, des entreprises, des attitudes, une convention, une école...

## **II) Apprendre à des lycéens ce qu'est la citoyenneté et à devenir citoyen : une gageure ?**

Un tel apprentissage nécessite de définir des objectifs. Ceci renvoie à la définition donnée ci-dessus de la citoyenneté et surtout aux questions et remarques évoquées.

Si on limite, à tort d'ailleurs, la citoyenneté à la nationalité, aucun apprentissage n'est nécessaire. Toute personne née en France serait citoyen français. C'est un fait.

Si on privilégie l'aspect juridique de la citoyenneté, il est possible d'apprendre à connaître et donc d'enseigner les droits et les lois qui s'y rattachent. De même pour les aspects politico-économiques liés à la citoyenneté : on peut faire acquérir à des élèves, à l'école, les savoirs qui sont liés.

Par contre si on veut apprendre à des jeunes lycéens à s'approprier une conduite citoyenne, ceci renvoie à des comportements citoyens qu'il faut acquérir ainsi qu'un état d'esprit et certaines manières d'être et de faire plus difficiles à objectiver et donc à enseigner.

Ce sont les personnalités des apprenants qui sont en jeu tant dans leurs composantes individuelles que sociales.

### **À cet effet il est bon de rappeler que :**

– il n'y a pas d'individus (ou d'élèves) sans société. Nous sommes les produits de notre milieu et ce bien avant d'être élèves. En d'autres termes chaque milieu culturel crée naturellement sa propre forme d'expression pour les

*processus psychiques de ceux qui y sont immergés ; cela génère les structures de leur personnalité de manière spécifique. Ces facteurs culturels sont si puissants qu'ils modèlent grandement les comportements et qu'il est difficile de les modifier fondamentalement lorsqu'on est lycéen. C'est bien trop tard.*

*– La famille est le vecteur de socialisation de base ; elle fournit aux jeunes enfants une réponse à leurs besoins, à leurs désirs et procure les apprentissages sociaux et affectifs nécessaires à la construction de la personnalité. La famille contribue à transmettre une culture, en particulier des valeurs morales et les tabous essentiels.*

*– Pour tout individu, l'individuation est primordiale. Il s'agit du processus qui conduit l'individu à construire, au delà de toutes les singularités qui le différencient, un sentiment d'identité dont il exprime les différences et les similitudes entre lui-même et les autres.*

*L'individuation consiste à pouvoir se différencier des autres tout en cherchant à intégrer des principes et des normes véhiculés par les différents groupes d'appartenance.*

*En conséquence apprendre à des jeunes élèves, quel que soit leur âge, lycéens notamment, à acquérir des comportements et des attitudes citoyennes devient une mission très difficile. C'est faire le pari de changements possibles pour certains d'entre eux, changements qui peuvent renvoyer à des convictions, des valeurs, des croyances, des pratiques culturelles qui constituent l'essence de leur personnalité.*

*En d'autres termes, enseigner la citoyenneté, c'est-à-dire faire en sorte que de jeunes lycéens s'approprient des comportements et des attitudes citoyennes, notamment un attachement constant à l'égalité et à la liberté entre tous les individus, implique une exigence de tous les instants : c'est celle de savoir prendre en compte les singularités de ses élèves, de savoir « lire » leurs différences, de comprendre leurs groupes d'appartenance, leurs cultures, leurs modes d'expression... Que des élèves puissent s'enrichir mutuellement en tirant profit les uns/les autres de leurs différences pour devenir des citoyens est certes très ambitieux. En être conscient lorsqu'on est « professeur de citoyenneté » résout déjà une partie de la mission pédagogique.*

*L'interculturalité, et les richesses éducatives qu'elle suscite et permet, ne doit pas être abandonnée au profit d'un égalitarisme pédagogique dogmatique lequel masque bien des problèmes.*

### **III) Comment enseigner la citoyenneté au lycée**

*La définition qu'en donne D.Schnapper nous ouvre la voie*

**« La citoyenneté est à la fois la source du lien social et la source de la légitimité politique. C'est au nom de la citoyenneté commune que, nous tous, membres de la société démocratique, nous pouvons disposer ensemble de droits et de devoirs et que ces droits et ces devoirs nous permettent de faire une société par-delà nos différences et nos inégalités ».**

*Le défi est donc de rendre la citoyenneté active et lisible : l'école est bien consciente que c'est dans sa mission : n'a-t-elle pas l'obligation entre autres de socialiser tous les élèves qu'elle reçoit et ce malgré les difficultés rappelées ci-dessus ?*

*Contrairement à la nationalité, la citoyenneté rassemble et on doit l'enseigner tout en sachant que ce n'est pas un savoir scolaire mais c'est une dynamique, une attitude, une manière d'être, un état d'esprit.*

*À la citoyenneté sont intrinsèquement liés la laïcité, la tolérance, le droit à la différence, le respect de l'autre. La citoyenneté doit être une protection contre le pouvoir et une source de libertés et de droits.*

*Quel défi pour l'école !*

*En effet d'un enseignement disciplinaire de savoirs assez formels pour le futur citoyen (instruction civique, leçon de morale à l'école primaire), le législateur prend conscience, notamment pour des raisons conjoncturelles et de société qu'il faut impérativement enseigner la « citoyenneté » dans toute la scolarité.*

*Historiquement il faut rappeler que :*

**La Révolution eut beau s'intéresser à la formation du citoyen, l'éducation civique ne fut pas l'objectif de l'école française.** Néanmoins, elle apparut progressivement dans les programmes, depuis la loi Jules Ferry (1882), où « l'instruction morale et civique » se substituait à « l'instruction morale et religieuse », visant à faire connaître le pays et aimer la patrie.

*A partir de 1938, instruction civique ou éducation civique sont prévues dans les différents cycles d'enseignement, jusqu'à l'introduction de « l'éducation civique juridique et sociale » au lycée en 1999.*

*Suite au rapport demandé par le ministre Vincent Peillon – « Morale laïque : pour un enseignement laïque de la morale », la loi de 2013 sur « la refondation de l'école de la République » l'enseignement moral et civique (E.M.C.) est décliné pour toute la scolarité obligatoire avec un programme et*

*un horaire spécifique prévu (300 heures collège et lycée).*

**Les attentats de 2015 marquent un tournant :** dans le texte de référence très important « la grande mobilisation autour des valeurs de la République », on réaffirme la priorité d'un enseignement moral et civique par les professeurs d'histoire et géographie, avec au lycée, l'usage de débats, le recours à la presse, dans des projets pédagogiques, en oubliant peut-être les difficultés et les risques d'approximations. Un véritable programme d'éducation à la citoyenneté est prévu et adossé à tous les niveaux d'enseignement de la scolarité et au-delà. C'est le parcours citoyen.

**Qu'en est-il désormais au lycée et quid du parcours citoyen ?** Longtemps un enseignement spécifique de la citoyenneté manqua au lycée, alors même qu'après 1990 les droits des élèves dans la vie de leur établissement aient progressé et que certains thèmes imposés pour les travaux personnels concernent la citoyenneté ; mais l'enseignement obligatoire moral et civique porte plus sur des savoirs formels que leur mise en pratique, malgré les efforts des enseignants.

Après 2015, la nécessité d'enseigner les valeurs républicaines mais aussi de construire un vrai programme d'éducation à la citoyenneté fit bouger les lignes. On favorisa et on prit mieux en compte la participation de l'élève à la vie démocratique de l'école laquelle fut utilisée comme support de l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias, la réserve citoyenne et le service civique.

**Quelle est la situation actuelle ?** Sans rapports d'étape précis, on constate pourtant une évolution sur l'élection et le rôle des délégués et un encouragement à la vie associative. Mais le sujet retenu comme essentiel aujourd'hui - et source d'inquiétude - est le nouveau baccalauréat, caractérisé par des parcours choisis par l'élève et l'introduction d'une part importante de contrôle continu ; il doit sanctionner un socle de culture commune, humaniste et scientifique, une spécialité choisie, des enseignements nouveaux ou facultatifs. Quant à l'enseignement moral et civique, il suit une progression pédagogique et une logique directrice sur les trois années de lycée.

**Fondamentalement,** l'éducation citoyenne est émancipatrice et prépare l'engagement des citoyens dans l'action pour le bien vivre ensemble, grâce au partage des connaissances et de leurs outils, au développement de l'esprit critique et de l'enthousiasme pour imaginer l'avenir ; sa méthode est l'échange d'expériences, le travail de groupe, la créativité, la mise en cohérence des

actes et de la parole, et la pratique du débat dans le respect mutuel.

### **Conclusion :**

*Cet enseignement rencontre des obstacles au lycée :*

**des obstacles conjoncturels :** *le changement radical qu'implique le nouveau baccalauréat suscite inquiétudes et résistances, et les conséquences de la pandémie sont sources d'anxiété, avec de nouvelles charges de travail inhabituelles : comment apprendre à être citoyen à distance !*

**des obstacles organisationnels :** *l'institution elle-même fait obstacle, car cet enseignement reste disciplinaire, dévolu aux professeurs d'histoire et géographie, malgré les textes officiels, sans doute en raison de la formation initiale des professeurs et de la représentation traditionnelle du métier (un professeur et sa classe). Enseigner la citoyenneté requiert des interactions autres que la relation habituelle maître-élèves et autres que la dynamique d'un élève dans une classe (compétition, notation...). Pour que le lycée devienne aussi une école de la citoyenneté il faudrait que d'autres dynamiques interpersonnelles se créent parallèlement mais en relation avec les espaces traditionnels d'apprentissage de savoirs. Comme cela se pratique dans d'autres pays, des conseillers ou animateurs de projets citoyenneté pourraient prendre en charge l'apprentissage de ces « apprendre à devenir citoyen ».*

**des obstacles épistémologiques :** *les résistances au changement sont très fortes chez de nombreux jeunes (laïcité par exemple). Analyser certaines représentations et les mettre à l'épreuve du doute relève d'une mission presque impossible à assumer pour l'école seule.*

**des obstacles psychosociologiques :** *les groupes d'appartenance, les communautés culturelles et linguistiques, certaines structures familiales ne sont pas toujours compatibles avec les valeurs sous-jacentes à la citoyenneté. D'une manière générale le culte du profit, le narcissisme et la compétition ambiants sont peu compatibles avec la fraternité et la tolérance, valeurs parmi d'autres de la citoyenneté.*

*Ces deux dernières catégories d'obstacle me paraissent fondamentales.*

*Les choses sont donc loin d'être simples. Le lycée ne peut pas tout, tout seul. Le programme d'éducation à la citoyenneté de 2016 le souligne très justement et propose des pistes. Il faut y croire.*

# *Assemblée Générale*

# *Union des A*

Samedi 17 octobre 2020

Approbation compte-rendu A.G  
du 5 octobre 2019

Rapport Moral 2019 /2020  
de la Présidente

Rapport d'Activité 2019 / 2020

Compte rendu Financier 2019 / 2020

- ♦ Union des "A"
- ♦ Maison des Lycéennes

Rapport du Commissaire aux Comptes

Budget Prévisionnel  
(1<sup>er</sup> juillet 2020 / 30 juin 2021)

Propositions de résolutions

# ASSEMBLEE GENERALE

17 octobre 2020 - CLERMONT-FERRAND

---

## RAPPORT MORAL 2019 - 2020

---



L'année qui vient de s'écouler ne fut pas une année facile à tous les points de vue.

La plupart de nos rencontres furent annulées et c'est tout juste si le Collège Directorial a pu se réunir à la fin du mois de juin pour la distribution des chambres à la MDL pour l'année à venir. Le voyage prévu à Londres fut également supprimé. Nous avons malgré tout essayé de maintenir nos activités principales en utilisant les moyens de communications actuels : contacts par mail ou téléphone et

même, par visio conférence, réduite par manque de préparation aux membres du Bureau.

Au moins de juin, j'ai tenté de rédiger un compte rendu de notre activité par une lettre qui demandait à tous les membres du comité de donner leur avis. Les quelques réponses obtenues étaient plutôt favorables. En septembre nous avons, enfin, pu nous réunir pour mesurer l'impact du confinement sur notre association et particulièrement sur le fonctionnement de la Maison des Lycéennes. Cependant au cours de cette période difficile vous avez pu recevoir la lettre de liaison « Quoi de Neuf » et le bulletin fédéral qui vous ont tenu au courant des nouvelles qui nous parvenaient. Qu'il me soit permis de remercier les administrateurs qui ont pris le temps de rédiger ces publications et de mettre régulièrement à jour notre site.

Je voudrais aussi remercier notre nouvelle directrice de la MDL qui méritait sûrement une autre prise d'activité. Elle a su gérer avec sourire et compétence d'une part les problèmes posés par le départ de la maison de 54 résidentes, leur déménagement en fin d'année et d'autre part le confinement de celles (6) qui n'avaient pas pu rejoindre leur foyer parental. Il a aussi fallu en septembre gérer l'organisation de la rentrée en respectant les consignes sanitaires.

Mais nous voilà réunis à Clermont-Ferrand et nous ne pouvons que souhaiter que cette nouvelle année scolaire soit plus calme et que nous puissions retrouver notre activité traditionnelle.

Je vous remercie de votre attention.

*Vivette Brunet*

*Présidente de l'Union des "A"*

# ASSEMBLEE GENERALE - 17 octobre 2020 - CLERMONT-FERRAND

## RAPPORT D'ACTIVITE 2019 – 2020

de la Secrétaire Générale

---

*Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis,*



Ainsi que le veut la tradition, c'est à la Secrétaire Générale que revient le rôle de présenter le Rapport d'Activité de l'année écoulée.

Mon exposé comprendra sept points :

- Les réunions du Comité Directeur
- Le Congrès annuel
- Le voyage annuel
- La Maison des Lycéennes
- La revue Lycées et Collèges
- La lettre de liaison « Quoi de Neuf ? »
- Les relations avec les associations

### LE COMITÉ DIRECTEUR

1ère réunion à ALENCON à l'issue de l'Assemblée Générale afin d'élire le nouveau Comité Directeur. Les 4 suivantes se sont déroulées à la Maison des Lycéennes : le 23 Novembre 2019, les 11 Janvier, 20 Juin, 12 Septembre 2020, pour traiter les affaires courantes de l' UNION, concernant notamment la Maison des Lycéennes, les bulletins et le Congrès. Exceptionnellement celle du mois de Juin a eu lieu en petit comité en raison de la pandémie du COVID.

### LE CONGRES D'ALENCON

Après un accueil des plus chaleureux par nos amis de l'Association des Anciens du Lycée ALAIN dès l'après-midi du 3 Octobre nous nous sommes retrouvés au Relais d' ALSACE en centre-ville. Vendredi 4 Octobre, après l'ouverture officielle du congrès par Vivette BRESSET Présidente de l' UNION des "A" dans l'Auditorium d' ALENCON, à tour de rôle les personnalités présentes se sont exprimées.

Vivette BRESSET a honoré et récompensé 2 jeunes filles du lycée ALAIN, Charlotte DELANNOY & Célestine FAUCHET, organisatrices d'« une course contre la faim » en leur remettant un chèque dans le cadre du « Prix du Civisme ».

Trois intervenants représentant l'entreprise AZ NETWORK ont animé une conférence sur la sécurité et la réglementation en matière d'utilisation des données collectées.

Après un déjeuner à « L' Auberge Normande », les congressistes ont pu découvrir le Lycée ALAIN. Cyrille LE ROYER ancien élève du Lycée, a

présenté un riche exposé sur les nanotechnologies.

Ensuite, nombreuses visites aussi passionnantes les unes que les autres : la Maison d'OZÉ, puis de la ville sous l'angle « ALENCON pendant la seconde guerre mondiale » en suivant notamment la « Route LECLERC ».

Parcours pédestre commenté, débutant à la basilique NOTRE-DAME. Aperçu de la Préfecture, l'une des plus belles de FRANCE (ancien Hôtel de GUISE) et également de l'ancien lycée.

A 18h30, tout le monde s'est retrouvé au restaurant « Rive Droite » pour déguster le Ti-Punch préparé par nos amis Martiniquais, suivi d'un lunch servi dans les salons du restaurant et ensuite à deux pas de là, à la basilique NOTRE-DAME, pour admirer ses magnifiques orgues rénovées en 2016 et à 21h30 un concert d'orgues de qualité.

Samedi 5 Octobre, direction le Conseil Départemental de l'ORNE pour l'Assemblée Générale de l'UNION. Pour les accompagnants démonstration du Point d'ALENCON. Devant une quinzaine de personnes, le Forum des associations animé par Jack COLIN a permis de revenir sur l'activité des associations représentées.

Les accompagnants sont partis pour SAINT-CÉNERI-LE-GÉREI, un des plus beaux villages de FRANCE et bourg des Alpes Mancelles.

A partir de 19h30 soirée de gala exceptionnelle animée par un duo talentueux, mêlant magie, chant. Dans cette excellente ambiance, nos amis Alençonnais ont fêté les 150 ans de leur asso.

Le Dimanche les congressistes sont partis à la découverte de SÉES, sa cathédrale, la faïencerie FOULON et le musée départemental d'arts religieux. L'après-midi, belle visite du Haras du Pin le plus ancien et prestigieux haras national.

Lundi 7 Octobre sortie à l' AIGLE pour visiter la fameuse manufacture BOHIN, ainsi que le site de SAINT-SULPICE-SUR-RISLE.

Un excellent déjeuner au restaurant « Le Dauphin » clôtura la matinée et ce magnifique congrès.

Un immense merci à tous pour votre accueil si amical et dynamique.

## **LE VOYAGE ANNUEL**

La destination cette année était LONDRES au mois de Mai. Hélas, la COVID 19 nous a obligés à y renoncer.

## **LA MAISON DES LYCÉENNES**

Ce sont toujours 60 jeunes filles préparant pour la plupart les concours d'entrée aux grandes écoles, qui sont accueillies pour 2 ans, 5 Rue AMYOT, dans le 5ème arrondissement de notre capitale.

Cette année Soazig L'HÉNORET la directrice de l'établissement a pris sa retraite, c'est sa fille Morwena qui l'a remplacée. Malgré une prise de fonction difficile elle a parfaitement géré la crise sanitaire.

Le départ de 54 résidentes au 2ème trimestre 2020 a entraîné une perte de loyers considérable nous obligeant à limiter les travaux aux seuls travaux d'entretien, remettant à plus tard la rénovation de la Maison.

## **LA REVUE LYCEES ET COLLEGES**

Le but de cette revue est d'assurer le lien entre les associations et l'Union, mais aussi entre les associations elles-mêmes.

La Commission de rédaction est toujours prête à exploiter les articles de vos associations que vous voulez bien nous transmettre.

Merci de bien vouloir adresser vos documents papier (Bulletins, informations...) à :

UNION des "A"  
Commission rédaction  
5 Rue AMYOT  
75005 – PARIS

Les documents numériques devront être adressés à Alain BESLANT :

[alain.beslant@free.fr](mailto:alain.beslant@free.fr)

### **LA LETTRE DE LIAISON « QUOI DE NEUF ? »**

Le responsable, Jack COLIN, gère au mieux cette revue. Vous pouvez également lui adresser des articles ou diverses informations concernant la vie de vos associations.

### **LES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Alain BESLANT, Trésorier Adjoint chargé de l'appel des cotisations, fournit toujours un travail très intense, s'efforçant d'avoir un contact au plus près de nos adhérents, mais hélas tous ses efforts ne sont vraiment pas récompensés.

Cette année 2019/2020, nous rencontrons encore beaucoup de difficultés pour obtenir le règlement des cotisations, malgré trois rappels effectués.

Pour l'exercice clôturé au 30 Juin 2020, le nombre d'associations adhérentes est en nette diminution.

Nous constatons que des associations adhèrent à l' UNION des "A" dans le seul but d'obtenir un hébergement à la Maison des Lycéennes, pour en faire bénéficier une étudiante du lycée qu'elle représente. Après avoir obtenu satisfaction, elles ne renouvellent pas leur adhésion pour les années suivantes ! C'est vraiment désolant !

Nous terminons notre exercice 2019/2020 avec 52 associations à jour de leur cotisation contre 60 pour l'exercice 2018/2019.

Nous comptons 7 adhésions individuelles en 2018/2019, 10 en 2019/2020.

Le changement des membres du bureau constitue une étape courante au cours de l'existence d'une association. Hélas, très souvent, nous perdons contact avec certaines par manque d'informations concernant le nouvel organe exécutif (adresse, téléphone, mail...), malgré la fiche de renseignements jointe lors de l'appel à cotisation. Nos courriers ne sont pas, la plupart du temps, transmis aux successeurs. Merci de votre attention.

*Élisabeth Guyon-Sebelin*

Secrétaire Générale

# ASSEMBLEE GENERALE

17 octobre 2020 - CLERMONT-FERRAND

## COMPTE RENDU FINANCIER 2019 – 2020

---



Mesdames, messieurs, chers amis, bonjour.

Je vais donc vous présenter les comptes et bilans de l'Union et de la Maison des Lycéennes. Comme le prévoit notre règlement intérieur, ils sont en deux parties distinctes, bien que Maison et Union soient une même entité juridique.

Le cabinet ALC Conseil, représenté par Madame LIVIO et Monsieur COLAS, Commissaires aux comptes, sont venus examiner les comptes le 11 septembre 2020. Madame LIVIO vous lira leur rapport dès la fin de ce compte-rendu et avant le vote des résolutions, comme le réclame la législation.

Je vous demanderai de prendre la page 1 des dossiers que vous avez trouvés sur vos chaises.

La créance Union des "A" représente les revenus des titres détenus par la Maison sur un compte de l'Union.

Ce n'est pas cette année que nous vous présenterons des comptes bénéficiaires, pour la Maison des Lycéennes, vous vous en doutez ! Nous accusons cette année une perte de 80 172€, ce qui n'était jamais arrivé.

En effet, nous avons dû fermer les portes de la Maison des Lycéennes dès le 15 mars, les jeunes filles sont rentrées dans leurs familles, seules 6 d'entre elles sont restées confinées à la Maison avec la directrice pour des raisons diverses.

Nous n'avons donc pas voulu percevoir les loyers des mois d'avril, mai et juin, ce qui a occasionné une perte de 104 000€.

Les recettes d'été que vous constatez sont celles de l'été 2019, elles seront nulles sur les comptes de l'an prochain.

Nous avons fait aussi certaines économies :

- En demandant une remise des loyers des mois d'avril à septembre,
- En gardant, après acceptation des parents, les cautions déjà versées,
- En annulant tous les travaux prévus au 1er étage (électricité, plafonds, peintures et sols).

Page 2 des documents, vous retrouvez en produits le manque à gagner des redevances, les cautions non restituées pour un montant de 32 700€, la baisse des revenus des titres que nous possédons, et une augmentation des recettes diverses due aux locations des chambres aux parents et familles.

En charges, rien n'a réellement changé, sauf les travaux d'entretien courants nécessaires puisque nous n'avons pas fait les gros travaux prévus.

L'augmentation des salaires et charges est due aux indemnités de départ à la retraite et de congés payés de notre directrice.

Et bien sûr, la dépréciation des titres que nous possédons.

Quand aux comptes de l'Union, si vous voulez bien prendre la page 3 des documents qui vous ont été distribués, vous constaterez immédiatement un déficit de 3003 €.

Le compte de résultats vous permet de constater cette année encore, une diminution du nombre de nos adhérents, 52 associations à ce jour et 10 adhésions individuelles.

Nous avons payé deux bulletins cette année, celui de 2019 et celui de 2020,

Nous avons acheté une imprimante, ce qui explique l'augmentation des fournitures de bureau.

Les 708€ représentent les hébergements OVH et Celuga de nos sites.

Les budgets prévisionnels vous sont présentés en page 4 des documents, vu les conséquences de la COVID sur le budget de la Maison des Lycéennes en juillet et août, nous prévoyons une perte de 35 000€.

Ce rapport financier est maintenant terminé, vous pouvez disposer des documents de trésorerie complets sur ce bureau et je reste à votre disposition si vous avez des questions.

*Danièle Bournelly*

*Trésorière Générale*

# PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

---

## **1<sup>ère</sup> résolution** :

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2019/2020 présenté par la Trésorière au nom du Comité Directeur de l'Union des "A" et lui donne quitus.

## **2<sup>ème</sup> résolution** :

Après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2019/2020 de la façon suivante :

- La perte de 80 172 € au report à nouveau de la Maison des Lycéennes.
- La perte de 3 003 € au report à nouveau de l'Union des "A".

## **3<sup>ème</sup> résolution** :

L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation annuelle à 40 €.

## **4<sup>ème</sup> résolution** :

L'Assemblée Générale approuve les budgets prévisionnels 2020/2021 qui lui sont présentés.

## UNION DES "A" : BILAN AU 30 JUIN 2020

ACTIF	2018/2019	2019/2020	PASSIF	2018/2019	2019/2020
Titres Maison de l'Union	38 115	<b>38 115</b>	Dotation	114 175	<b>114 175</b>
Titres de placement	47 521	<b>59 319</b>	Réserves	50 177	<b>50 177</b>
Provision Décote titres	-2 540	<b>-2 781</b>	Report à nouveau	9 131	<b>6 726</b>
Caisse d'Epargne livret A	22 599	<b>22 769</b>	Impôts	530	<b>186</b>
C. d'Epargne cpte chèque	38 955	<b>22 568</b>	Dettes Maison des Lycéennes	3 978	<b>1 278</b>
Banque Tarneaud	30 853	<b>29 467</b>			
Intérêts à recevoir	83	<b>83</b>			
			Bénéfice		
			Déficit	-2 404	<b>-3 003</b>
<b>TOTAL</b>	<b>175 586</b>	<b>169 540</b>	<b>TOTAL</b>	<b>175 587</b>	<b>169 540</b>

## UNION DES "A" : COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2020

PRODUITS	2017/2018	2018/2019	CHARGES	2017/2018	2018/2019
Cotisation 2019/2020	2 210	<b>1 620</b>	Bulletin 2018 et 2019	277	<b>1 161</b>
Cotisation 2018/2019	460	<b>240</b>	Frais Postaux	470	<b>246</b>
Cotisation indiv. 2019/20	80	<b>149</b>	Fournitures de bureau	386	<b>630</b>
Cotisation indiv. 2017/18	20		Publicité		<b>60</b>
Subvention d'exploitation	1 000		Frais de déplacement	1 214	<b>1 155</b>
Revenus titres/intérêts	1218	<b>610</b>	Adhésion AFDET		<b>278</b>
			Frais bancaires	163	<b>277</b>
			Action sociale	638	<b>550</b>
			Impôts sociétés	88	<b>44</b>
			Provision moins value	380	<b>443</b>
			Modification site	6 044	<b>708</b>
			Frais représentation		<b>70</b>
Déficit	2 404	<b>3 003</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>7 392</b>	<b>5 622</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 392</b>	<b>5 622</b>

**MAISON DES LYCEENNES : BILAN AU 30 JUIN 2020**

<b>ACTIF</b>	<b>2018/2019</b>	<b>2019/2020</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2018/2019</b>	<b>2019/2020</b>
Travaux immobilisés	1 128 905	<b>1 530 649</b>	Fond social	73408	<b>73 408</b>
Amortissements	-880 379	<b>-959 146</b>	Réserve foyer	855 820	<b>856 196</b>
Valeur nette	248 526	<b>571 503</b>	Report à nouveau	-34 548	<b>-31 157</b>
Matériel immobilisé	18 779	<b>18 779</b>	Emprunts	145 155	<b>285 954</b>
Amortissements	-17 611	<b>-17 931</b>			
Valeur nette	1 168	<b>848</b>	Rémunérations/Congés payés	15 127	<b>12 802</b>
Immobilisation en court	160 397	<b>9 170</b>			
Prêt au personnel	3 000	<b>800</b>	Organismes sociaux	25 146	<b>16 599</b>
Charges constatées d'avance	3 239	<b>3 280</b>	Frais Banque		<b>24</b>
Clients. Usagers	17 837	<b>33 144</b>	Impôts / Taxes	4 626	<b>7 809</b>
Marchandises en stock	2 769	<b>770</b>			
Autres créances	0	<b>984</b>	Cautions reçues	35 572	<b>4 523</b>
Créance Union des "A"	3 978	<b>1 758</b>			
Titres placements	139 270	<b>139 271</b>	Factures à payer	22 863	<b>22 256</b>
Prov. dépréciations titres	0	<b>- 18 622</b>	Acomptes clients		
Banque BNP	46 008	<b>32 478</b>	Produits constatés d'avance	415	<b>0</b>
Crédit Mutuel	319 735	<b>194 545</b>	Dettes sur immobilisations		
Crédit Mutuel compte bloqué	200 000	<b>200 000</b>	Dettes clients	0	<b>2 700</b>
Caisse foyer et monnayeur	1 427	<b>1 015</b>	Bénéfices	3 770	
			Perte		<b>-80 172</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 147 354</b>	<b>1 170 944</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 147 354</b>	<b>1 170 944</b>

**MAISON DES LYCEENNES : COMPTE DE RESULTAT AU 30 /06 /2020**

<b>PRODUITS</b>	<b>2018/2019</b>	<b>2019/2020</b>	<b>CHARGES</b>	<b>2019/2020</b>	<b>2019/2020</b>
Redevances	402 250	<b>298 048</b>	Nourriture	16 380	<b>16 763</b>
Recettes diverses	5 209	<b>27 221</b>	Chauffage	20 504	<b>19 621</b>
Recettes été	40 885	<b>42 723</b>	Eau/Electricité	18 890	<b>17 921</b>
Frais dossier	7 100	<b>32 700</b>	Honoraires	18 211	<b>15 569</b>
Cautions non restituées	38	<b>38</b>	Loyer	20 136	<b>15 210</b>
Abonnement WIFI	5 508	<b>3 858</b>	Travaux entretien	18 831	<b>24 047</b>
Produits activités annexes	14	<b>1 000</b>	Autres achats	40 985	<b>48 795</b>
Autres produits	6	<b>4</b>	Tél/Internet	4 239	<b>3 945</b>
			Location matériel Orange	9 086	<b>9 086</b>
Revenus titres	4 420	<b>1 420</b>	Impôts et Taxes	8 115	<b>7 378</b>
			Salaires et Charges	195 975	<b>218 850</b>
Produits sur cessions	2 799	<b>0</b>	Dotation amortissement	77 221	<b>79 086</b>
Transfert de charges	3 410	<b>3 357</b>	Autres charges de gestion	161	<b>61</b>
Reprises sur provisions			Impôts sur les bénéfices	442	<b>142</b>
Transfert charges exceptionnel.			Charges d'intérêts	277	<b>3 510</b>
			Impôts sur les bénéfiques	542	<b>442</b>
			Dépréciation titres	3 770	<b>18 622</b>
Perte		<b>80 172</b>	Personnel nettoyage locaux	18 402	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>471 625</b>	<b>498 606</b>	<b>TOTAL</b>	<b>471 625</b>	<b>498 606</b>

## MAISON DES LYCEENNES : BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

PRODUITS		CHARGES	
Redevances	413 000	Nourriture	16 000
Recettes diverses	19 000	Chauffage	20 000
Recettes été	0	Eau/ Electricité	19 000
Frais dossier	7 600	Honoraires	16 000
Produits exceptionnels	400	Loyer	21 000
Autres produits	100	Travaux entretien	20 000
		Autres achats	40 000
Revenus titres	4 500	Tél / Internet / Orange	13 000
Produits sur cessions	2 000		
Transfert de charges	3 400	Impôts et taxes	8 000
		Salaires et charges	19 000
		Dotation amortissements	110 000
		Remboursement prêt toiture	12 000
Perte anticipée	35 000		
<b>TOTAL</b>	<b>485 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>485 000</b>

## UNION DES "A": BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

PRODUITS		CHARGES	
Cotisations	2 000	Bulletin	600
		Frais Postaux	350
Cotisations antérieures		Fournitures bureau	600
Revenus titres/Intérêts	1 700	Frais déplacements	1 200
		Frais bancaires	250
		Action sociale	600
		Impôts sociétés	100
<b>TOTAL</b>	<b>3 700</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 700</b>

# COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l' UNION des "A"

SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

CLERMONT-FERRAND

Ouverture de la séance par notre Doyen Guy BEAUBIER qui donne ensuite la parole à la Présidente. Andrée BRENAS est désignée Secrétaire de séance à l'unanimité.

Après signature des présidents présents et des personnes chargées de mandats de délégation ou de pouvoirs, des scrutateurs sont sollicités, Marinette COMBE & Alain BESLANT sont acceptés à l'unanimité.

Après décompte, ils annoncent que 33 associations sont présentes ou représentées y compris Liliane AUDEBERT, François ESCOUBE (membres honoraires), ainsi que Véronique AMMIRATI – Morwena L'HÉNORET – (membres individuels autorisés à voter par nos statuts) sur 52 à jour de leur cotisation : le quorum est atteint (1/3 nécessaire).

L'Assemblée Générale peut donc délibérer.

**MANDATS DE DELEGATION** : (mandat donné par le président d'une association à un membre de ladite association pour le représenter et agir en son nom à l'Assemblée Générale).

Francesco DI MARCANTONIO (Lycée Alfred KASTLER – DENAIN) à Étienne LEFEBVRE — Marie-Christine MARAIS-CHAUVET (Lycée Collège G.SAND – LA CHÂTRE) à Guy BEAUBIER — Danièle BONNEAU (Lycée GAY-LUSSAC – LIMOGES) à Jean-François BERNARDON — Norbert CONSTANT (Lycée MARSEILLEVEYRE – MARSEILLE) à Danièle BOURRELLY — Vladimir PERM (Lycée MASSÉNA – NICE) à Jean-Pierre FOUCHY

**POUVOIRS NOMINATIFS** : Élisabeth GUYON-SEBELIN (Lycée J. B. de BAUDRE – AGEN) à Danièle BOURRELLY — Bernard DELPECH (Lycée Bernard PALISSY – AGEN) à Jean-Pierre FOUCHY — Françoise GUYON (Lycée PASTEUR – BESANCON) à Alain BESLANT — Philippe OLIVE (Lycée MALHERBE – CAEN) à Alain BESLANT — Rita POULIN (Lycée BELLEVUE – FORT-de-FRANCE) à Andrée BRENAS — Hélène GUILLET (Lycée Albert SARRAUT – HANOÏ) à Jean TRÉBERN - Christiane COLZI-VITEL (Lycée BONAPARTE – TOULON) à Alain BESLANT — Gisèle TRENQUIER (Lycée C. GIDE – UZES) à Vivette BRESSET

**POUVOIRS ATTRIBUÉS** : Jean-Marie BÉHAL (Cité scolaire Boucher de PERTHES – ABBEVILLE) à Liliane AUDEBERT — Cyrille LAUNAY (Lycée ALAIN – ALENCON) à Vivette BRESSET — Alain BELMER (Lycée & Collège – ARRAS) à Liliane AUDEBERT - Henri BONNOT (Lycée & Collège de CHAROLLES) à Jean-Pierre FOUCHY — Maryse GUIHARD (Lycée FRANÇOIS 1er – LE HAVRE) à Jean TRÉBERN — Michel DOUCEMENT (Lycée FAIDHERBE – LILLE) à Étienne LEFEBVRE — Danielle MERLINO (Lycée ALBERT 1er – MONACO) à Andrée BRENAS — Odanga ZANNI (Lycée Edgar QUINET – PARIS) à Jean TRÉBERN — Pierre-Marie VERCHERE (Lycée Claude FAURIEL – SAINT-ÉTIENNE) à Danièle BOURRELLY — Éliane LAPALUS (Lycée Honoré d'URFÉ – SAINT-ÉTIENNE) à Morwena L'HÉNORET — Michel MACAIRE (Lycée & Collège – SEMUR-EN-AUXOIS) à Vivette BRESSET — Jean-Pierre COINTAULT (FRANCE-INTEC – PARIS) à Étienne LEFEBVRE

**EXAMEN LITIGES ÉVENTUELS** : R.A.S

## **NOUVELLES:**

La Présidente Vivette BRESSET adresse ses remerciements à tous les participants pour leur présence. Elle regrette cependant que les associations adhérentes n'envoient pas de pouvoir pour l'Assemblée Générale. Elle précise que les pouvoirs attribués le sont par ordre d'arrivée des congressistes (qu'elle a elle-même noté). Vivette BRESSET informe l'assemblée du décès de Michel COULON, Président honoraire. Après un bref rappel du dévouement de Michel à l' Union des "A" pendant plus de 50 ans, l'assemblée lui rend hommage par de chaleureux applaudissements.

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 33

L'ordre du jour est approuvé.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE 2019 à ALENCON :**

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 33

Le compte rendu est approuvé.

### **APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE :**

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 33

Le rapport moral est approuvé.

### **APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020 DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE :**

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 33

Le rapport d'activité est approuvé.

### **APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIERE GÉNÉRALE :**

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 32

### **APPROBATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :**

Lecture par Danièle BOURRELLY

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 33

#### **1ère résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2019-2020 présenté par la Trésorière Générale au nom du Comité Directeur de l'Union des "A" et lui donne quitus.

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 32

#### **2ème résolution :**

Après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2019-2020 de la façon suivante :

- La perte de 80 172,65 € au report à nouveau de la Maison des Lycéennes.
- La perte de 3 002,72 € au report à nouveau de la Maison des Lycéennes.

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 32

#### **3ème résolution :**

L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation annuelle à 40 €.

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 33

#### **4ème résolution :**

L'Assemblée Générale approuve les budgets prévisionnels 2020-2021 qui lui sont présentés.

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 32

Le rapport financier est approuvé.

## **MAISON DES LYCÉENNES :**

Le dépôt de garantie a été conservé, en revanche, les loyers du 3ème trimestre n'ont pas été réclamés aux familles.

Les chambres ont à nouveau été attribuées en Juin pour la rentrée de Septembre 2020.

**ÉLECTIONS :** Les candidatures doivent être envoyées au, à la Président (e) par COURRIER ou par MAIL et dans les délais indiqués, le cachet de la poste faisant foi.

## **ÉLECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR :**

Le Comité Directeur est composé de 24 membres renouvelables par tiers.

La Présidente a reçu en temps et en heure, soit à la Maison des Lycéennes, soit chez elle, les demandes de renouvellement ou propositions de candidature.

## **Les mandats des 8 membres dont les noms suivent sont renouvelables :**

Danièle BOURRELLY – Amandine CHAUSSE – Michel DETAILLE – Alexandre KATÉNIDIS – Fabien LEBLANC – Safaâ LORABI – Madani SAÏD – Stanislas TRINSSOUTROP

**Quatre membres n'ont pas renouvelé leur candidature :** Amandine CHAUSSE – Alexandre KATÉNIDIS – Fabien LEBLANC – Safaâ LORABI

## **Un membre a démissionné :**

Stanislas TRINSSOUTROP

Alexandre KATÉNIDIS est proposé à l'honorariat :

Votants : 33 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 33

**Quatre nouveaux candidats :** Caroline AW NDIAYE – Francesco DI MARCANTONIO – Renan GOUPIL – Philippe OLIVE

**Après un vote, 3 candidatures arrivées après la date limite n'ont pas été retenues.**

## **Neuf candidats :**

Caroline AW NDIAYE – Danièle BOURRELLY – Michel DETAILLE – Francesco DI MARCANTONIO – Renan GOUPIL – Éliane LAPALUS – Philippe OLIVE – Madani SAÏD – Jean TRÉBERN –

## **Liste des ..... membres élus :**

Caroline AW NDIAYE (33 voix) – Danièle BOURRELLY (33 voix) – Michel DETAILLE (33 voix) – Francesco DI MARCANTONIO (31 voix) – Renan GOUPIL (33 voix) – Éliane LAPALUS (33 voix) – Philippe OLIVE (32 voix) – Madani SAÏD (33 voix) – Jean TRÉBERN (33 voix) –

## **Liste des membres du Comité Directeur pour l'année 2020-2021 :**

Caroline AW NDIAYE — Didier BÉOUTIS — Alain BESLANT — Danièle BOURRELLY  
Andrée BRENAS — Vivette BRESSET — Martine BRIAT — Jack COLIN — Michel DETAILLE — Francesco DI MARCANTONIO — Jean-Pierre FOUCHY — Renan GOUPIL — Hélène GUILLET — Élisabeth GUYON-SEBELIN — Éliane LAPALUS (élue pour 2 ans) — Étienne LEFEBVRE — Marie-Christine — MARAIS-CHAUVET — Chantal MÉLIS — Philippe OLIVE — Olivier POCHARD — Madani SAÏD — Jean TRÉBERN (élu pour 2 ans)

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Congrès 2021 à PARIS :

Congrès 2022 à NICE : Jean-Pierre FOUCHY Lycée MASSÉNA NICE

Séance levée à 12 H

La Présidente  
Vivette BRESSET

La Secrétaire de séance  
Andrée BRENAS

*Élisabeth Guyon-Sebelin*

*Secrétaire Générale*

# COMPTE RENDU du COMITE DIRECTEUR du SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

## Election du Bureau

Sous la Présidence de notre Doyenne Vivette BRESSET

Secrétaire de séance : Andrée BRENAS

**Présents** : Liliane AUDEBERT – Alain BESLANT – Danièle BOURRELLY – Andrée BRENAS – Vivette BRESSET – François ESCOUBE – Jean-Pierre FOUCHY – Étienne LEFEBVRE – Olivier POCHARD – Jean TRÉBERN

**Excusés** : Jack COLIN – Michel DETAILLE – Hélène GUILLET – Élisabeth GUYON-SEBELIN – Éliane LAPALUS – Marie-Christine MARAIS-CHAUVET – Madani SAÏD

**Pouvoirs** : Michel DETAILLE à Danièle BOURRELLY  
Hélène GUILLET à Olivier POCHARD  
Élisabeth GUYON-SEBELIN à Alain BESLANT  
Éliane LAPALUS à Jean-Pierre FOUCHY  
Marie-Christine MARAIS-CHAUVET à Andrée BRENAS  
Madani SAÏD à Vivette BRESSET

Sur 22 membres élus, 16 sont présents ou représentés. Le quorum étant atteint le Comité Directeur peut délibérer.

2 candidats à la présidence : Danièle BOURRELLY – Étienne LEFEBVRE

Vote à bulletins secrets :

Danièle BOURRELLY : 15 voix pour

Étienne LEFEBVRE : 1 voix pour

**Présidente** : Danièle BOURRELLY

**Vice-Présidents(es)** :

Jack COLIN

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Olivier POCHARD

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

**Secrétaire Générale** :

Élisabeth GUYON-SEBELIN

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

**Secrétaire Adjoint(e)** : en attente

Votants : .. Contre : .. Abstention : .. Pour : ..

**Trésorière Générale** :

Andrée BRENAS

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

**Trésorier Adjoint** :

Alain BESLANT

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Séance levée à 15h30

### **Membres Comité Directeur 2020-2021**

AW NDIAYE Caroline

BÉOUTIS Didier

BESLANT Alain

BOURRELLY Danièle

BRENAS Andrée

BRESSET Vivette

BRIAT Martine

COLIN Jack

DETAILLE Michel

DI MARCANTONIO Francesco

FOUCHY Jean-Pierre

GOUPIL Renan

GUILLET Hélène

GUYON-SEBELIN Élisabeth

LAPALUS Éliane

LEFEBVRE Étienne

MARAIS-CHAUVET Marie-Christine

MÉLIS Chantal

OLIVE Philippe

POCHARD Olivier

SAÏD Madani

TRÉBERN Jean

### **Membres Honoraires Comité Directeur 2020-2021**

ALLARD Josiane

AUDEBERT Liliane

ESCALLIER Huguette

ESCOUBE François  
ÉVEN Gilbert  
KATÉNIDIS Alexandre  
LACHAUD Pierre-Marc  
MISTLER Blaise  
PÉRUCHO Jeanne-Marguerite  
TROUVÉ Jacques

La Présidente

Danièle BOURRELLY

La Secrétaire de séance

Andrée BRENAS

# *Union des "A"*

Samedi 17 octobre 2020

## ORDRE DU JOUR

- Ouverture par Danièle BOURRELLY,  
Présidente de l'UNION des "A "
- Ordre du jour
- Présentation de l'association des anciens  
élèves du lycée Blaise Pascal
- Bilan des activités de l'UNION des "A" et  
des associations présentes
- Questions diverses

# FORUM DES ASSOCIATIONS

## CONGRES DE CLERMONT— FERRAND

Samedi 17 octobre 2020

---

En l'absence du Vice-Président, Jack COLIN, c'est la Présidente de l'UNION des "A", Danièle BOURRELLY qui ouvre la session.

Patrick POCHET, Président des anciens élèves du lycée Blaise Pascal, présente son association : 280 inscrits, 148 cotisants ; la cotisation est de 30€, 45€ pour les couples.

Le contact est très bon avec le lycée, une salle est mise à la disposition de l'association par Madame le Proviseur, qui est toujours présente au début de la réunion, elle y a présenté la future communauté scolaire, des arbres auraient dus être abattus, après contestation , ils ont été sauvés.

Le bicentenaire célébré en 2008, c'était un lycée Impérial, a resserré les liens : on trouve 30 adhérents présents aux conférences, une quinzaine aux repas qui suivent ; le Comité compte 14 présents.

Les activités de l'association consistent en des conférences, suivies d'un repas au restaurant, de voyages, notamment le repas des Parisiens pour les adhérents installés dans la région Ile de France. La commémoration des morts pour la France est célébrée devant les plaques installée dans la cour de l'ancien lycée devenu Conservatoire. Des aides sont accordées aux élèves, notamment pour des achats de livres. Les étudiants devant passer des oraux à Paris, Lyon reçoivent une participation à leurs frais de déplacement ; les sorties des lycéens sont aidées.

Le Président Patrick POCHET remercie l'UNION d'avoir choisi Clermont-Ferrand pour son 99<sup>ème</sup> Congrès.

Le trop petit nombre des présidents d'association présents ne permet pas de continuer le forum dans sa forme habituelle.

*Andrée Brenas*

*Secrétaire-Adjointe*



# 99<sup>ème</sup> CONGRES DE L' UNION DES "A"

Organisé par :

L'Association des Anciens du Lycée Blaise Pascal

"Le film des activités"

du 15 au 19 octobre 2020

---

Après un accueil en fin d'après-midi à la gare de Clermont-Ferrand, le 15 octobre, et leur installation dans leurs hôtels, les congressistes rejoignent le restaurant Les Commerçants, en face de la gare, où un rafraîchissement leur était proposé, avant que le dîner s'y déroule.

Le 16, dès 9H, à la Chapelle des Cordeliers, mise gracieusement à notre disposition par le Conseil départemental, le congrès est ouvert officiellement par Vivette Bresset, présidente de l'Union des « A », entourée du Recteur d'Académie, Karim Benmiloud, de Pierre Danel, Conseiller départemental, Jean-Pierre Brenas, Conseiller régional, Pierre Miquel Conseiller municipal et Patrick Pochet, président de l'association organisatrice ; après les allocutions de bienvenue, la remise de médailles de l'Union aux invités, et la remise du prix du civisme à Juliette Pieraets, élève du Lycée, engagée dans diverses actions caritatives, notre colloque, consacré à « la mémoire, un patrimoine pour demain », commence avec l'intervention de Patrice Corre, ancien proviseur des lycées Blaise Pascal et Henri IV, sur « la mémoire du Lycée ».

Après un déjeuner à la Brasserie Madeleine, sur la place de la cathédrale (à deux pas mais la vieille ville est pentue !), retour aux études, avec la communication de Fabien Conord, professeur d'histoire moderne à l'Université, sur « le travail de mémoire », puis celle de Michel Amrein, DASEN honoraire, sur « le lycée, école de la citoyenneté ».

A 17 H, nous commençons un intermède touristique avec la visite de la cathédrale, en relevant les marques des différentes étapes de sa construction, avant de nous attarder aux beautés de ses vitraux, des plus anciens, contemporains de ceux de la Sainte Chapelle, aux derniers installés au XXème siècle ; un détour par quelque vieilles rues et la cour d'un bel hôtel particulier de la Renaissance nous ramena à la Chapelle des Cordeliers, pour un florilège des contes d'Henri Pourrat, dans Gaspard des Montagnes ; les contraintes sanitaires nous ayant privés du cocktail-dinatoire prévu sur place, nous terminâmes par un repas au restaurant en centre-ville, avant un retour aux hôtels, en minibus ou à pieds, selon le désir d'une promenade digestive.

La matinée du lendemain fut consacrée à l'assemblée générale de l'Union, dans une salle prêtée par le Conservatoire, notre ancien lycée, car l'actuel, en travaux, ne pouvait nous accueillir, pendant que les accompagnants découvraient le vieux Montferrand, importante ville

commerçante renommée pour ses foires depuis le moyen-âge, et dont la richesse architecturale est de mieux en mieux mise en valeur. Après le déjeuner, qui nous réunissait tous dans un restaurant du centre-ville, les congressistes retournèrent à l'ancien lycée, pour, lors du forum des associations, échanger sur les activités, les projets et les difficultés des différentes composantes de l'Union ; pendant ce temps les accompagnants découvraient le plateau de Gergovie, haut lieu de la bataille du même nom chère au cœur des Avernes, les résultats des fouilles archéologiques les plus récentes, et le rôle symbolique du lieu, pendant la seconde guerre mondiale, pour les résistants, aussi bien que pour le Maréchal Pétain.

La soirée de gala eut lieu à l'hôtel Royal Saint Mart, concert de la jeune soprano Karina Kasanova et de sa mère Lusaber, qui nous firent entendre des airs d'opérettes et des chants populaires, pour le plus grand plaisir de tous.

Le dimanche fut consacré à la visite émouvante des villages martyrs de la Margeride, lors de la seconde guerre mondiale, Ruynes, Clavières et Paulhac, où l'auberge nous attendait avec un menu de spécialités locales, puis à la découverte du musée de la Résistance du Mont Mouchet, ouvert spécialement pour nous, avant la longue fermeture hivernale ; le brouillard voulut bien disparaître à ce moment, le soleil nous ragailhardir un peu et nous permettre de mieux profiter du paysage lors du retour ; une fois à Clermont, les plus courageux, avant le dîner, firent le détour par le monument aux morts, œuvre du même sculpteur, usant des mêmes motifs, que pour celui du Mont Mouchet.

Le lundi matin nous amena à la visite guidée du musée de l'Aventure Michelin, entreprise dont l'implantation et le développement à Clermont-Ferrand ont largement contribué à modeler le paysage urbain.

Pris dans le quartier, le déjeuner de clôture permit à Vivette Bresset, soutenue par la nouvelle présidente, Danièle Bourrelly (Vivette souhaitait passer la main), de dresser le bilan de ce congrès un peu particulier, (terminé juste pour l'instauration d'un couvre-feu et quelques jours avant un nouveau confinement !), de remercier participants et organisateurs et de souhaiter à tous des retrouvailles heureuses dans un an !

*Danielle Fourt*

*Secrétaire  
Association des Anciens du Lycée Blaise Pascal  
Clermont-Ferrand*

## IN MEMORIAM

Michel COULON



L'UNION DES "A" a perdu un de ses meilleurs amis.

Michel COULON Président honoraire nous a quittés.

Il était un membre apprécié et engagé pour notre association.

Toutes ces années passées à ses côtés nous ont permis de le découvrir et de l'apprécier.

Michel faisait partie des administrateurs de l'Union depuis les années 60.

Il a participé à la fusion en 1976 entre les Unions féminine et masculine. Président pendant 7 ans de 1996 à 2003, il a été l'artisan, de la rénovation des statuts en 2002 et a été à l'origine de la fusion avec la fédération des associations des écoles primaires supérieures, à l'origine de la fusion avec la fédération des associations des EPS.

Pendant toutes ces années, il a fait preuve d'un dévouement sans borne à notre fédération.

Il a donné à l'UNION DES "A" le meilleur de lui-même.

Sa bonne humeur et son état d'esprit vont beaucoup nous manquer. Il aura su, durant toutes ces années, laisser une empreinte qui restera longtemps gravée dans nos mémoires.

Enfin pour lui le mot amitié prenait toute sa valeur.

Toutes nos plus sincères condoléances vont à sa famille ainsi qu'à vous ses amis .

Au revoir Michel.

Repose en paix.

# Le Prix du Civisme 2020

Chaque année, lors du congrès, l'Union des "A" remet le Prix du Civisme.

La lauréate 2020 du Lycée Blaise Pascal est :

**Juliette Pieraerts, TG3**



Bonjour,

Je suis très honorées de recevoir ce prix du civisme, et je vous remercie.

En seconde et première, j'ai organisé la mise en place d'une boîte à dons pour les migrants de Clermont, avec des camarades.

J'ai aidé Mme Vilches à récolter de l'argent pour acheter des serviettes hygiéniques et en faire don à des associations d'aide aux migrants, dans le cadre de la journée de lutte pour les droits des femmes.

J'ai fait une collecte de dons avec les Restos du Cœur en seconde, et une à la veille de la rentrée 2020 pour le Secours Populaire. Avec le Secours Populaire également, et dans le cadre du permis avec le pass' région, je réalise des heures d'aide aux devoirs. J'ai aidé et j'aide des élèves du collège Blaise Pascal depuis début 2020.

J'ai relancé avec des camarades le journal du lycée, que l'on a renommé "Le P'tit Monde de Blaise Pascal" et qui a remporté deux années de suite le concours Mediatiks du Clémi.

*Juliette Pieraerts, TG3*





UNION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ET ANCIENNES  
ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS  
5 rue Amyot 75005 Paris

2021 - 2022

## BULLETIN D'ADHÉSION UNION DES "A"

Période d'adhésion du 1 juillet 2021 au 30 juin 2022

Si vous souhaitez (ré)- adhérer à l'Union des "A", cochez simplement la case ci-dessous et remplissez le questionnaire :

[ ... ] OUI, Je désire (ré)- adhérer à l'Union des "A" - cotisation annuelle 2021 - 2022 : **40 euros**

**Nom de l'Association** : .....  
**Adresse** : .....  
**Téléphone** : .....  
**Adresse messagerie** : .....  
**Site Web** : .....  
**Signature Président(e)** :

**ENVOYER** : Votre chèque à l'ordre de l'UNION DES "A" et le questionnaire ci-dessous complété au :

Trésorier Adjoint

**Alain BESLANT "Le Saint André" 48 Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny 83000 TOULON**  
Téléphone portable : 06.77.05.71.67 Courriel : alain.beslant@free.fr

Merci de remplir le questionnaire ci-dessous **EN LETTRES CAPITALES**

(Ces renseignements sont nécessaires pour la mise à jour annuelle de notre fichier et l'envoi des bulletins d'informations)

**Nom du Lycée ou Collège** : .....  
**Adresse** : .....  
**Adresse messagerie** : .....  
**Site Web** : .....

Cochez les cases concernées

**PRÉSIDENT** Nom, Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Adresse messagerie : .....

**SECRÉTAIRE** Nom, Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Adresse messagerie : .....

**TRÉSORIER** Nom, Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Adresse messagerie : .....

La cotisation donnant droit à **3 bulletins**, cocher les destinataires, parmi les noms ci-dessus, ou noter ci-dessous les coordonnées d'autres membres de votre association.

**Nom, Prénom** : .....  
Adresse : .....

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'association à l'adresse **contact@uniondesa.fr**

UNION DES A, 5 rue Amyot 75005 Paris — Tél : 01 44 08 76 60

# Union des Associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français

(reconnue d'utilité publique : 20 mai 1914)  
5, Rue Amyot 75005 Paris

Tél. : 01.44.08.76.60



## 100<sup>ème</sup> Congrès de l'Union des "A"

## PARIS

du jeudi 7 au lundi 11 octobre 2021

Organisé par :

UNION DES "A"  
MAISON DES LYCEENNES

Thème :  
Des "Collèges" du Quartier Latin du Moyen Age  
à la Maison des Lycéennes

Lycée Henri IV

Lycée Louis Legrand



**UNION DES ASSOCIATIONS  
D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES  
DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS**

(reconnue d'utilité publique: 20 mai 1914)



5, rue Amyot, 75005 PARIS  
Tél : 01 44 08 76 60  
Courriel : [contact@uniondesa.fr](mailto:contact@uniondesa.fr)  
<http://www.uniondesa.fr>

Revue fondée en 1951